Nº 84 Novembre-Décembre 1933

REVUE de la G

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliograph



SOMMAIRE

	Pages
AMBROSI-R. (A.). La Révolution française et la	
Corae	333
MORATI (MARIUS). Les Roches écrasées de la	
vallee de la Cinarca	351
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). Un sour-	
cier corse,	
X La situation économique de la Corse	
ABBATUCCI (Severis), docteur. Une nouvelle ende-	
mie dans le sud-est de la France	377
FUMAROLI. A propos de l'Hymne carse	380

Bibliographie et Nouvelles

COMMUNIQUÉ

La Direction a fait présenter par la poste, en décembre, après t'envoi des cinq premiers numéros de l'année, à ceux de nes abonnée qui n'avaient pas encore acquitté le montant de leur abonnement en 1933, une quittance de 20 francs. Les frais de cette présentation, qu'elle a pris exceptionnellement à sa charge, se sont élevés à 3 francs. Elle a eu le regret de constater que certains abonnés ont laissé retourner cette quittance, aggravée de nouveaux frais, tout en gardant les livraisons reçues. Nous prions ceux qui ne désireraient pas renouveler leur abonnement en 1934 de nous prévenir et de nous éviter ainsi des frais inutiles et dangereux pour la vie de notre périodique corse.

Ont payé leur abonnement de 1934 :

Amicale de Toulouse, Andréi (capitaine), Angelelli (professeur), Angeletti (colonel), Mlle Antoniotti, Belgodère (docteur), Bonelli Toussaint, Camera dei deputati à Rome, Capriata, Casabianca (Ismailia), Delfini Charles, Franceschini Jules, Cirolami (commandant), Maestrati (bibliothécaire), Negrom, père Paolini, Pochon, Pruneta (colonel), Santini (Marcel), Seraffini (Tunis), Silvani (capitaine), Società editrice internazionale, Mme Southwell-Colucci, Stefani Joseph, Susmi (économe), Strenna (ingénieur), Versini (Bernardin), père G. Vincensini.

DIRECTION :

Professor A. AMBROSI-R., 26, Rus Monsieur is Prince, PARIS (VI°)

REVUE DE LA CORSE ANCIENNE ET MODERNE

La Révolution et la Corsi

Lettres inédites de Pozzo di Borgo

La Révolution française avait été accueillie en Corse avec enthousiasme. Les idées de liberté et d'égalité ne pouvaient guère offusquer des hommes qui s'étaient battus pour elles pendant de longs siècles et, depuis 1768, souffraient de n'avoir qu'une part infime à l'administration de leur île, en dépit du gouvernement éclairé de Marbeuf.

Aussi les nouvelles parvenues de Paris après le 5 mai 1789 étaient-elles reçues avec joie. Le drapeau tricolore était arboré dans les villes, les gardes nationales élues partout. De Londres, où il s'était réfugié depuis 1769, Pascal Paoli, ancien président de la République corse, expédiait à Paris Antoine Gentili, son ami et compagnon et Philippe Masseria, le fils de ce Masseria, que les Génois avaient fait exécuter pour une tentative à main armée contre la citadelle d'Ajaccio, afin de s'aboucher avec les députés à la Constituante, Colonna Cesari Rocca et Saliceti, élus par le Tiers état corse (1). En leur compagnie, ils rendraient visite à Lafayette et à Mirabeau, que le peuple considérait comme ses défenseurs. Leur mission était double : ils devaient se renseigner sur les

⁽¹⁾ La Corse avait été autorisée par Louis XVI à élire quaire députés aux Etats Généraux de 1789. Ce furent (harles Antoine Peretti, de Levie, pour le clergé : le comte Mathieu de Buttafoco pour la noblesse ; le comte Pierre Paul Colonna Cesari Rocca de Portuvecchiu et l'avocat Christophe Saliceti pour le Tiers Etat.

prétentions émises par Gênes de se faire restituer la Corse par la France, comme le bruit en courait, et sur les dispositions de l'Assemblée nationale à l'égard de l'ancien chef des Corses. Gentili arrivait à Paris dans les premiers jours d'octobre, entrait en relations avec les personnages indiqués plus haut et pouvait écrire à un de ses parents en Corse la lettre suivante (2).

Le 23 Octobre 1789.

Très cher parent,

Profitant du départ de notre cher Arena (3), j'ai pensé vous faire plaisir en vous donnant mes nouvelles d'un pays fortement enflammé par l'amour de la liberté. Il aurait été désirable que cet enthousiasme se fût réveillé vingt ans plutôt, car au lieu d'avoir étouffé le nôtre, les Français nous auraient aidé à défendre le gouvernement libre et élu que nous avions et qu'ils s'efforcent tant, en ce moment, d'établir pour eux-mêmes. Mais cette affaire a trop tardé: il ne faut plus rappeler les malheurs passés.

le suis venu ici pour dissiper les soupçons qu'avaient insi-

(2) Elle était jusqu'ici restée inédite, comme celles qui sont reproduites ici. On trouvera dans les nºº 57 et 58 les articles

consacrés par le général Colonna de Giovellina à cet Antoine Gentill devenu plus tard général de la Révolution.

(3) Barthélemy Arena, qui avait été élu député supplémentaire du Tiers Etat de Corse, était allé à Londres prendre les instructions de Paoli. Il devait par la suite se brouiller avec ce dernier et jouer un rôle capital pour les relations franco-corses,

Parigi, li 23 octobre 1789.

Parente Carissimo,

In occasione che parte il nostro signor Arena ho creduto farvi cosa grata, dandovi le mie nove da un paese vivamente acceso per l'amor della libertà. Sarebbe stato desiderevole che questo entusiasmo li fosse svegliato almen venti anni prima perchè invece di avere oppresso il nostro ci avrebbero ajutato i Francesi a sostenere il governo libero ed elettivo che noi i sostenere il governo libero ed elettivo che noi designo danto per stabilirlo per avevamo e che essi ora travagliano tanto per stabilirlo per essi medesimi. Ma la cosa è stata troppo tardi e i mali passati non bisogna più ramentarli. Io sono venuto qui per dissipare ogni sospetto che avevano insinuato quelli che vogliono attraversare il ben generale della patria. Ognuno sà che la guerra di Corsica fù fatta per sostenere un governo libero ed elettivo, che se il ministero di Francia allora ci avesse dichiarato volercelo continuare come anche a nome del Re più di una volta aveva scritto non ci sarebbimo fatti una guerra che a noi ed nués ceux qui veulent empêcher le bien général de la patrie. Chacun sait que la guerre fut faite pour défendre un gouvernement libre et élu, et si le ministère français nous avait alors déclaré qu'il avait l'intention de la continuer même au nom du Roi, nous ne nous serions pas, comme je l'avais écrit souvent, fait une guerre qui coûta tant de sang à nous et à la France (4).

Or, maintenant qu'à l'unanimité tous les peuples de cette grande monarchie veulent établir un gouvernement analogue à celui que nous avions, il n'est certainement pas de notre intérêt d'occasionner des troubles pour l'empêcher. Il y en a cependant ici qui ont représenté, pour avoir des mémoires et commandements, que les Corses retirés en Toscane se préparaient à fomenter un soulèvement en Corse (5). Pour

⁽⁴⁾ Cette phrase mérite attention et réflexion de la part de nos lecteurs

⁽⁵⁾ L'historien Ambroise Rossi, dans ses Osservazioni, en accuse très nettement Paoli et son frère Clément (XIV, 16).

alla Francia costò tanto sangue. Or dunque che unanimamente tutti i popoli di questa grande monarchia vogliono stabilire un governo analogo a quello che noi avevamo, non è nostro interesse certamente a cagionar disturbi per impedirlo. Pure hanno sapputo rapresentare qui per avere commissioni e comandi che i Corsi ritirati in Toscana erano per cagionar solevazioni in padria. Onde per smentire tali rapresentanze e per assicurare della nostra sincera puntualità di profittare della constituzione che l'Assemblea generale stabilirà per tutte le altre provincie francesi mi sono portato qui a sperar che unito ai nostri deputati del terzo stato sarà dileguata ogni diffidenza, e goderemo ancor noi un governo in cui ogni buon Corso potrà avervi luogo e parte. Si dovranno fare le elezzioni per l'assemblea provinciale perciò procurate che i sogetti siano i piu zelanti del ben publico e non di quelli che vogliono far corte al dispotismo o che siano capaci ad esser corotti poichè da i primi principii dipende moltissimo il ben della padria. Vi è qui che fa il suo studio d'insinuare che i Corsi non anno capacità di formare ne sostenere il governo. Se questo linguaggio fosse tenuto da Francesi implegati in Corsica non me ne scandalizarei, ma mi fà orrore sentirlo da i nazionali che pretendono essere i più savii ; ma tutto questo si dice per procurare che si perpetui il dispotismo in Corsica. Spero che la sbaglieranno. Ho auto grandissimo piacere nel cognoscere i nostri deputati del terzo stato. Eglino si sono condotti con grandissima prudenza zelo e sinceramente sono aftaccati al bene della padria e sono vigilantissim nel loro dovere. Sono molto stimati ed anno talento e sono sicuro che se in padria vi sarà gente così sincera per il ben publico come sono essi le nostre cose cambiaranno aspetto e vedremo che gli impiegni tanto civili che finanzere saranno dati ai nazionali intieramente e non a forastieri sconosciuti ed insufficienti. Il nostro signor Arena potrà meglio dirvi a voce su di ciò. Vorei pero che voi procuraste di mett

démentir de tels propos et donner la preuve du sincère désir que nous avons de profiter de la Constitution que l'Assemblée décrétera pour toutes les autres provinces françaises, je suis venu ici et j'espère que d'accord avec nos députés du Tiers Etat je dissiperai toute méfiance et nous jouirons nous aussi du gouvernement auquel tout bon Corse pourra prendre part.

Il y aura lieu de procéder aux élections pour l'Assemblée provinciale (6). Dans ce but veillez à ce que les candidats soient les plus dévoués au bien public et non des courtisans du despotisme ou des hommes susceptibles de se laisser corrompre. Le bien de la patrie dépendra surtout des premiers débuts. Il y en a ici qui s'efforcent d'insinuer que les Corses n'ont ni la capacité de former, ni la force de soutenir un gouvernement. Si ce langage était tenu par des Français, employés en Corse, je ne m'en scandaliserais pas; ce qui m'indigne, c'est de l'entendre de la bouche de compatriotes qui se disent les plus sages. Tout cela est dit pour que le despotisme continue à sévir sur la Corse. J'espère que nous les ferons mentir.

J'ai eu un grand plaisir à faire la connaissance de nos députés du Tiers Etat. Ils se sont conduits avec une grande prudence et beaucoup de zèle; ils sont sincèrement attachés au bien de la patrie et veillent soigneusement à l'accomplissement de leur devoir. Ils sont très estimés, ils ont du talent. Je suis certain que s'il y a chez nous des gens aussi dévoués au bien public, nos affaires changeront de tournure et nous verrons les emplois civils et financiers donnés à nos

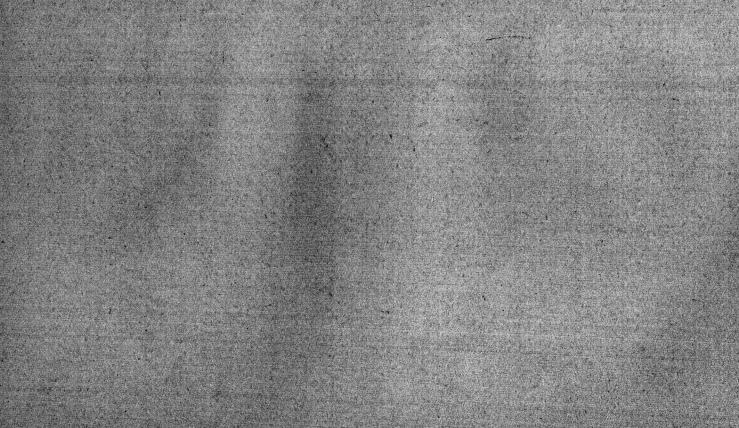
Vostro affmo parente : Antonio GENTILI (cogi).

⁽⁶⁾ Gentili emploie encore le terme province, mais c'est assemblée départementale qu'il faudrait dire.

N. N. glache con mio grandissimo dispiacere ho inteso che tra voi così stretti parenti vi fossi poca armonia. Non vorei trovarvi dissuniti in casa benche minima. Vedete il signor N. N. e fate i miei sinceri complimenti siccome ancora alla signora N. N. et al signor N. N. e si possono insinuare al signor N. N. perche dia anche egli la mano al ben generale perche quando il popolo sta bene ed ha comodi anche i principali stanno meglio in proporzione. Vi sono impieghi sufficienti per accomodar tutti se saranno scompartiti tra i nazionali ed in mano ai nazionali fanno bene a tutto il popolo. Molto su di ciò potrei dire per dissuaderlo ma non ha di bisogno di tanto avendo cognizione e discernimento sufficiente da comprendere. Onde ramentatemi con rispetto a tutti, ed abbracciandovi con tutta la vostra famiglia ho il piacere di essere.



Christophe Saliceti (1757-1809) Député de la Corse à la Convention



compatriotes et non à des étrangers inconnus et incapables. Notre ami Arena vous parlera mieux de cela de vive voix.

Je désirerais que vous scelliez amitié avec M. N. puisque, à mon grand déplaisir, j'ai entendu dire qu'entre vous et lui, qui êtes si proches parents, il y avait peu d'harmonie. Je ne voudrais pas vous trouver en désaccord pour la plus petite chose. Voyez donc M. N... et faites aussi mes compliments à Mme et à M. N... On peut aussi pressentir M. X... pour qu'il prête son concours à l'établissement du bien public. Quand le peuple est heureux, les principaux citoyens le sont plus encore. Il y a assez d'emplois pour contenter tout le monde, s'ils sont réservés à nos compatriotes; entre leurs mains, le peuple s'en trouvera bien. Je pourrais vous en dire bien davantage à ce sujet, mais il n'y en a pas besoin, car vous avez assez de discernement et de connaissances pour comprendre.

Sur ce, rappelez-moi respectueusement au souvenir de tous, je vous embrasse avec toute votre famille et j'ai le plaisir d'être

Votre très affectionné parent.

Antoine GENTILI.

La mission de Gentili, appuyé par Saliceti et Colonna Cesari Rocca, rencontrait donc dans l'Assemblée les meilleures dispositions. Les Constituants en donnaient la preuve le 30 novembre 1789. Dans cette journée mémorable, après un vif débat au cours duquel Mirabeau avait soutenu énergiquement la demande, formulée par Saliceti, d'une union complète de la France et de la Corse (7), le décret suivant était voté:

La Corse fait partie de l'empire français, ses habitants doivent être régis par la même Constitution que les autres Français. Dès à présent, le roi sera supplié d'y faire parvenir et exécuter tous les décrets de l'Assemblée nationale ».

⁽⁷⁾ Le député avait déclaré : « Le vœu unanime des Corses, qui se donneraient plutôt au diable qu'à Gênes, est la réunion de leur pays à la France ».

Mirabeau avait ensuite fait approuver la motion que voici :

Les Corses qui après avoir combattu pour la défense de la liberté s'expatrièrent à cause de la conquête de leur île, sans avoir été accusés d'aucun délit légal, ont dès à présent qualité pour rentrer dans leur pays et pour y exercer leurs droits de citoyens français. Le Roi sera supplié de donner les ordres nécessaires pour l'exécution de ce décret » (8).

Cette double nouvelle souleva en Corse un réel enthousiasme. A Bastia, le 27 décembre, une fête qualifiée de nationale fut célébrée. Ajaccio l'imita. Les exilés rentraient l'un après l'autre et ravivaient les manifestations de joie. Le frère de Pascal Paoli, Clément, héros des guerres d'indépendance, revenait de Toscane, salué par toutes les autorités. A Londres, Pascal craignit un moment qu'il ne fût pas autorisé à bénéficier de l'amnistie. Il avait le 23 décembre écrit à Gentili cette lettre : (9)

à M. Gentili, à Paris.

Il est cinq heures et je ne vois aucune lettre de Paris. Par les journaux cependant que m'a envoyés M. N... je sais que grâce à un décret de l'Assemblée Nationale, la Corse deviendra une province de la monarchie française. On ne pourra plus maintenant en disposer sous le prétexte d'en tirer de l'argent.

Un décret ultérieur de ladite assemblée permet honorablement à tous nos compatriotes de revenir dans leur pays. Je viens d'apprendre que ce décret a rencontré la plus vive opposition dans le parti que je soupçonne de rester attaché à l'ancien système politique et que ils ont particulièrement fait les plus grands efforts pour que je sois excepté (de l'amnistie).

Si vous en avez l'occasion, je voudrais que vous adressiez

⁽⁸⁾ Renucci : **Storica di Corsica**, I, p. 217 (1833). (9) El'e n'a été publiée qu'en partie par le docteur Perelli dans le Bulletin de la société des Sciences H. et N. de la Corse, 1895, IV° série. Nous en donnons ici la traduction.

en mon nom des remerciements à ces âmes généreuses qui, en discutant la motion de notre rappel, ont défendu avec

tant de zèle la justice de notre cause.

Les écrits publics disent que M. le comte de Mirabeau et M. Volney (10) se sont fort distingués. Faites-leur une visite. Je suis certain que la nation témoignera par une ambassade spéciale les sentiments de sa reconnaissance à cette auguste assemblée et un attachement à la constitution libre de la monarchie et qu'elle traduira également ma ferme résolution de seconder les actes de l'Assemblée nationale. En ce qui me concerne vous pouvez, en accord avec nos députés, donner les plus fermes assurances que de mon côté il n'y aura aucune opposition. Toute préoccupation disparaît dès que la patrie a obtenu sa liberté. Si mon séjour là-bas portait quelque ombrage, je me retirerais en des lieux d'où l'on n'entendrait plus parler de moi.

Je dois renoncer à revoir ma patrie, car je constate que je ne ferais que susciter chez elle d'inutiles jalousies et fournir des prétextes aux gens malintentionnés, désireux de mal interpréter mes pas et mes paroles, au préjudice de la nation. Ma reconnaissance pour l'accueil favorable que j'ai reçu (11) ne s'effacera jamais. Je ne servirai jamais contre les Anglais, mais je ne seconderai pas davantage leurs entreprises où celle de toute puissance qui voudrait troubler la paix et la

liberté de notre pays.

Quelle que soit la main qui donne la liberté à ma patrie, je l'embrasse avec le plus sincère dévouement et avec avidité. Nous n'avons eu que trop de guerres et de désastres; il semble qu'une telle effusion de sang sera indemnisée par la paix. Que pouvions-nous désirer. Rien de plus.

Efforcez-vous donc de dissiper tous les soupçons, ma conduite ne démentira jamais les assurances que vous donne-

rez (12).

Mais Saliceti et Cesari travaillaient pour lui et, Mirabeau aidant, il était à Paris le 3 avril. Le 22 l'Assem-

(10) Cf. la note 15.

⁽¹¹⁾ Il sous-entend : l'accueil favorable que j'ai reçu en Angleterre.

⁽¹²⁾ Cette affirmation devait être contredite par les évènements, puisque Paoli fut poussé par ses adversaires à une révolte contre la Convention qui représentait la France et à une entente avec les Anglais.

blée nationale lui fit une réception enthousiaste et lui consacra une des séances. Les députés que Bastia et Ajaccio avaient choisi pour remercier la Constituante de son décret, c'est-à-dire Marius Peraldi d'Ajaccio, l'abbé Peretti de Levie, l'abbé Multedu de Vicu, pour celle-ci, Belgodère et Morati de Bastia, Panattieri de Calvi, Raphaël Casabianca de Vescovatu pour celle-là, l'accom-

pagnaient.

Panattieri parla le premier comme un patriote: « Il remercia l'Assemblée, au nom de la Corse libre, de lui avoir rendu la liberté. Il rappela les quarante années de guerre soutenues par sa nation et les flots de sang versés, sans qu'il ait été possible d'obtenir ce que l'Assemblée venait de donner. Il termina par un éloge délicat de l'esprit français et par cette phrase: « Seuls, nous étions faibles; mais devenus Français, nous sommes un empire puissant. » Un témoin de la scène devait dire par la suite: « On ne pouvait pas mieux parler, aussi bien pour montrer la bonne fortune que l'union avec la France apportait à cette île, que pour étaler la grandeur même de la France ».

Paoli, de sa place, prit ensuite la parole: « Ce jour est le plus beau de ma vie. Je l'ai passée à courir après la liberté et j'en trouve ici le plus noble exemple. Je laissai ma patrie réduite en esclavage, je la retrouve libre. Que me reste-t-il à désirer? Je ne sais pas quel changement l'esclavage aura fait dans mes compatriotes, mais il ne peut avoir été que funeste, car l'esclavage avilit. En enlevant leurs chaînes aux Corses, comme vous venez de le faire, vous leur rendez leurs anciennes qualités. Vous fûtes envers moi généreux,; je ne fus jamais esclave. A la veille de rentrer dans ma patrie, vous ne devez pas douter de mes intentions. Ma conduite passée, que vous avez honorée de votre approbation, vous indique ma conduite dans l'avenir. » Il prêta ensuite, au milieu des applaudissements, le serment de fidélité à la nouvelle Cons-

titution. Le Président lui répondit par quelques flatteries à l'égard de la nation Corse et par l'énumération des avantages que l'union avec la France vaudrait aux insulaires. Il évoqua l'empressement que ceux-ci avaient toujours témoigné à devenir Français, la sympathie de ceux-ci pour les Corses, le bien qui résulterait pour les uns et les autres d'une liberté commune et de leur union en une seule nation indivisible (13).

Un député de l'Assemblée proposa d'offrir une couronne civique à P. Paoli. Il fut présenté au Roi et à la famille royale. Louis XVI l'invita à user de son crédit et de son autorité pour maintenir l'île dans le calme, et dans ce but, lui remit une lettre de sa main, la Reine l'assura de sa bienveillance, et l'illustre exilé, comblé d'honneurs par ces mêmes Français qui l'avaient expulsé

de sa patrie, put songer à y revenir.

Il quitta Paris à la mi-juin, en compagnie des délégués de Bastia et d'Ajaccio et du député Colonna-Cesari. Toutes les villes de France qu'il traversa le fêtèrent. Lyon lui rendit des honneurs particuliers; il y fut l'objet d'une curiosité générale. A Marseille d'autres délégués de Bastia et d'Ajaccio vinrent le complimenter et solliciter son débarquement dans leur cité. A Toulon, on lui montra la tour dans laquelle avaient péri tant de malheureux Corses et on le vit pleurer. Pour ne froisser ni les Bastiais, ni les Ajacciens, il alla débarquer au Cap Corse, et en mettant les pieds sur le sol de sa patrie, il tomba à genoux et embrassa avec émotion cette terre sacrée. De là, il gagna Bastia.

Il arrivait en pleine période électorale. La Corse allait choisir une Assemblée chargée d'élire les administrations du département. Cette assemblée se tint à Orezza. Paoli y assista. Il en fut élu président par un vote pres-

⁽¹³⁾ Ces détails nous ont été donnés par Ambroise Rossi dans ses Osservazioni, livre XIV, 33.

que unanime et en reçut des honneurs immodérés. On lui laissa même le choix des deux députés qui, au nom de toute la Corse cette fois, se rendraient à Paris et apporteraient au Roi, comme à la Constituante, des adresses dont voici les extraits:

« A l'Assemblée nationale : Messieurs, les représentants du peuple Corse, réunis pour la première fois en Assemblée depuis le retour de la liberté, vous renouvellent l'hommage de leur respectueuse gratitude pour le toujours mémorable décret du 30 novembre 1789, qui a fixé le sort de la Corse et vous assurent de leur sincère et complète adhésion à l'heureuse Constitution, avec laquelle votre sagesse éclairée, en revendiquant les droits de la nation et de l'humanité, a garanti la liberté, même la prospérité ainsi que la puissance de la monarchie française...

Bien que nous soyons un peuple petit et pauvre, ne méprisez pas l'offrande que nous vous faisons de notre vie et de nos ressources; ce peuple a souvent, au cours des siècles, versé son sang pour la liberté de la patrie et il saura le verser encore pour défendre les droits qui lui sont communs avec ses généreux frères français et pour défendre une constitution qui l'unit à eux sous la protection d'un roi citoyen, restaurateur de la liberté corse, autant que de la liberté française. »

La deuxième adresse au Roi disait en substance :

« Dès notre première réunion dans cette assemblée, nous avons décidé de vous témoigner notre éternelle reconnaissance pour l'union, sanctionnée par vous, de notre patrie à la monarchie, et de vous offrir le sincère et inviolable hommage de notre fidélité, de notre amour et de notre respect. Ce n'est pas la première fois que cet hommage est déposé au nom de la Corse devant votre trône, mais il était dû sincèrement à vos bonnes intentions pour nous. Jusqu'ici nous étions considérés comme un peuple conquis et étrangers à l'empire français et nous ne pou-

vions pas nous flatter d'éveiller vos sentiments et de mériter votre confiance. Mais nous sommes maintenant des êtres libres et reconnaissants, attachés à la France par des liens indissolubles de fraternité, de fidélité et d'honneur, nous nous croyons dignes de vous offrir notre hommage. Daignez, Sire, accueillir nos sentiments de loyauté, joints à la plus profonde vénération pour vos patriotiques vertus et nos affirmations du plus sincère et respectueux attachement à votre sacrée personne et à la monarchie, dont nous serons éternellement, etc... (14)

Pour apporter ces deux déclarations à Paris, Paoli désigna deux de ses amis : Antoine Gentili de Saint-Florent et Charles André Pozzo di Borgo, député à l'assemblée d'Orezza par la commune d'Ajaccio. Ces députés devaient aussi réclamer à l'Assemblée nationale : l° 12.000 fusils en échange des 49.000 que l'ancien gouvernement de Louis XV avait enlevés aux Corses pour les désarmer; 2° les cent mille francs confisqués aux Jésuites jadis et destinés à l'organisation de l'enseignement à Ajaccio. Enfin, ils remercieraient les députés qui avaient travaillé au bonheur de la nation Corse et prieraient le sieur Volney, que le Roi venait de désigner comme directeur des affaires commerciales de l'île, de venir occuper au plus tôt son poste (15).

Dès son arrivée à Paris, le 31 octobre 1790, Pozzo di Borgo rendit visite à Saliceti, se présenta devant la Constituante et y prononça un discours dans lequel il blâmait à mots couverts les deux députés corses de la noblesse et du clergé, Buttafoco et Peretti, pour leur con-

⁽¹⁴⁾ Cf. Rossi, ouvrage cité, paragraphe 43.
(15) Constantin François de Chassebœuf de Volney, ne à Craon, fut envoyé aux Etats généraux par la sénérausse d'Anjou. De son séjour en Corse, il rapporta une étude physique de la Corse et un précis de l'Etat de la Corse (1793). Arrêté sous la Terreur, libéré le 9 thermidor, il devint vice-président in Sénat avec Bonaparte. Il a écrit et voyagé beaucoup. Il mourut en 1820.

duite passée et leur hostilité aux réformes. L'assemblée était ainsi mise au courant des discordes qui existaient entre les Paolistes et les partisans de Buttafoco qualifiés d'aristocrates. Le 2 novembre, Pozzo di Borgo faisait part de ses impressions à Colonna Cesari Rocca, le député du Tiers qui avait suivi Paoli en Corse et venait d'être désigné comme commandant en second de la garde nationale dans l'île (16); à ce titre il avait été chargé d'une tournée pacificatrice dans le département agité par la discorde des partis.

Paris, 2 novembre 1790 (17).

Nous sommes arrivés à Paris dans la matinée du 31 octobre. Nous y avons trouvé les préparatifs anticipés de M. de Buttafoco (18) contre notre mission. Ce misérable perd la tête de désespoir et de son incapacité à pouvoir déchirer le sein de sa patrie. Il a publié un libelle infâme contre le général Paoli. Vous devez en avoir reçu une copie. Il n'y

(16) C'est Paoli qui avait été choisi comme commandant en

(17) Pierre Paul Colonna Cesari Rocca, de Quenza, comme député du Tiers Etat à l'Assemblée Constituante, avait siégé

parmi les partisans des réformes. (48) Buttafoco et Paoli étaient en mauvais termes depuis de longues années. Les Paolistes qualifiaient le premier d'infâme et Napoléon Bonaparte devait écrire sa fameuse lettre au député de la noblesse pour défendre Paoli.

Voici le texte original de cette lettre.

Monsieur Colonna Cesari Rocca, commandant en second des gardes nationales du département de Corse ou à son adresse (à Ajaccio) (a) Sartenne

Parigi 2 novembre 1790.

Amico,

Siamo arrivati a Parigi la matina del trenta uno ottobre : abbiamo già trovato l'anticipati preparativi del signor Buttaabbiamo già trovato l'anticipati preparativi dei signor Butta-foco contro la nostra missione ; questo miserabile delira nella disperazione e nella insufficienza di poter lacerare il seno della sua patria, ha publicato un libello infame contro il general Paoli ; egli ne deve avere riceuto una copia, non vi è orrore che non abbia vomitato contro di lui, contro le città di Ajaccio e Bastia, e si è piaciuto di nominarmi personalmente : vor-rebbe far credere che non siamo amici della constituzione per alienarci la confidenza dell'assemblea ; voi conoscete quanto sia discreditato per non meritare la nostra colera, pure si tra-

⁽a) Ce nom a été barré et remplacé par celui de Sartenne qui est d'une autre écriture.

a pas d'horreurs qu'il n'ait vomies contre lui et contre les villes d'Ajaccio et de Bastia; il lui a même été agréable de me désigner personnellement. Il voudrait faire croire que nous ne sommes pas attachés à la Constitution, pour nous aliéner les sympathies de l'Assemblée. Vous savez à quel point il s'est discrédité; il ne mérite pas notre colère. Toutefois on travaille à rédiger une réponse qui devrait le faire mourir de honte s'il en était capable. La Révolution se consolide à tout instant et les aristocrates eux-mêmes sont obli-

gés, dans leur intérêt, d'en favoriser l'achèvement.

L'Espagne offre à l'Angleterre les excuses légitimées par les torts faits à son pavillon, mais le cabinet de Londres réclame le paiement des frais causés par son armement. S'il recherche des motifs de guerre, il pourrait se trouver embarrassé, car l'Espagne s'est alliée à la Russie, qui a déjà signé la paix avec les Suédois et offre de la faire avec le Turc si la guerre avec les Anglais éclate; la France se joindrait à elles et ainsi se constituerait une flotte formidable. On croit qu'à la rentrée du Parlement, la guerre sera évitée, mais, en tout cas, elle n'aurait aucun effet sur les progrès de la Révolution

Nos deux héros Buttafoco et Peretti ont demandé que les opérations de l'assemblée d'Orezza soient annulées et que le pouvoir ministériel se fît sentir en Corse pour s'opposer aux entreprises du général Paoli et de ses partisans qui veulent se donner aux Anglais. Le premier de ces deux pétitionnaires a été injurié et maltraité, il a dû descendre (de la tribune) couvert d'ignominie.

leudi nous nous présenterons pour avoir le plaisir d'être

vaglia ad una risposta che lo dovrebbe far morire di vergogna se ne fosse piu capace. La révoluzione si consolida ogni instante e gli aristocratici medesimi. Sono forzati anche per il

loro interesse, a procurarne il complemento. La Spagna offerisce all'Inghilterra la soddisfazione per li torti fatti al paviglione, ma il gabinetto di Londra richiede le spese dell'armamento ; se cerca preteste di guerra si potrebbe trovare imbarrazzato perche la Spagna si è alleata colla Russia che ha già contratatto la pace coi Svedesi, e si offerisce di farla col turco se la guerra cogli Inglesi incomincia, riunite a questo il soccorso della Francia, e si forma una marina for-midabile ; si crede che rientrando il parlamento non si farà la guerra, ma in ogni caso la riguardano indifferente ai pro-

gressi della Rivoluzione. Li nostri due campioni Buttafoco e Peretti hanno mozionato perche si cassassero le operazioni dell'assemblea di Orezza ; e si spiegasse in Corsica la forza ministeriale per opporsi alle intraprese del general Paoli e di tutti i suoi che si vogliono reçus par le patriote Barnave (19). Je vous tiendrai au courant de tout.

La perspective de nos affaires ne peut pas être meilleure et notre (ami) Saliceti (20) tourne la roue avec une activité sans pareille.

l'espère que vous serez satisfait de votre tournée dans l'Au-delà des monts et que nos amis auront fait leur devoir,

comme je le leur ai demandé.

Faites mes compliments au capitaine Peretti et recevez vous-mêmes ceux de M. Gentili, avec l'assurance sincère de mon attachement.

Quelques jours plus tard, Pozzo di Borgo complétait ces nouvelles par la lettre suivante :

Paris, 12 novembre 1790.

Ami.

Une lettre de mon frère me parle de l'aimable accueil que vous a fait la province de Vicu (21). Il me dit qu'il vous a accompagné dans celle d'Ajaccio et dans la ville même

(19) Barnave, avocat et député de Grenoble aux Etats généraux, rivalisa en popularité avec Mirabeau et fut même porté en triomphe par le peuple en mai 1790, à cause de son ardeur pour les réformes. Il devait cependant périr sur l'échafaud à 32 ans,

les réformes. Il devait cependant perir sur l'echaiaud a 32 ans, en novembre 1793.

(20) Saliceti, né à Salicetu en 1757, mort à Naples en 1809, se distingua à la Constituante comme partisàn des réformes, fut procureur syndic du département de la Corse, puis conventionnel notoire, apprécié par Napoléon, et enfin ministre de la police du royaume de Naples, où il mourut brusquement en sortant d'un dîner offert par un de ses ennemis.

(21) Cette tournée, dont il avait été chargé, fut calme et bienfaisante. Il écouta toutes les doléances, donna des conseils de modération, se refusa à 'sévir contre quiconque, et après avoir été bien accueilli partout, à Vicu, à Ajaccio, à Bonifacio, à Portu Vecchiu, à Bastia, il rentra satisfait à Paris. (Rossi: Osservazioni, XIV, 50). Osservazioni, XIV, 50).

La prospettiva dei nostri affari non puole essere migliore ed

il nostro Saliceti gira la ruota con una attività senza pari. Spero che sarete contento del vostro giro nel di la damonti, e che i nostri avranno fatto il loro dovere come li scrissi.

Riverite il signor capitan Peretti ; e voi medesimo ricevete i complimenti del signor Gentili, e le proteste sincere del mio attaccamento.

abbandonare agli Inglesi ; lo hanno gridato, e maltrattato, e se ne è sceso il primo mozionante coperto di ignominia. Giovedi ci presenteremo per avere il piacere di essere riceuti da patriotto Barnave : vi terro riscontrato del tutto.

et qu'il ne vous abandonnera pas tant qu'il vous sera agréable de l'avoir pour compagnon. Je vous assure que j'étais inquiet, connaissant la haine des mécontents. Je ne pouvais pas recevoir meilleure nouvelle. Je souhaite que cela dure.

Par les feuilles publiques, vous aurez été informé des extravagances des aristocrates (22) à l'Assemblée. Il serait difficile de détailler toutes les particularités de cette session. Les patriotes nous ont soutenus, ils nous ont reçus avec tous les honneurs qu'il nous était permis d'attendre. Je peux vous dire sans exagération que cela a fait du bruit dans la capitale et que l'opinion publique nous a rendu justice. Les sections de Paris ont demandé le renvoi des ministres que le parti de l'opposition dans l'Assemblée voulait soutenir. Tous (23) ont été obligés de démissionner sauf M. Montmorin qui jouit jusqu'ici de la confiance nationale.

Le bruit a couru que M. de la Fayette favorisait le projet

(22) Ces aristocrates, ce sont Buttafoco et l'abbé Peretti. Sur le rôle politique de Buttafoco on peut consulter : la **Jeunesse** de Napoléon d'Arthur Chuquet (1898), l'étude du général Colonna de Giovellina, dans la Revue de la Corse, nº 75 et notre

étude bibliographique du nº 82 de la dite Revue.

(23) Le célèbre contrôleur des finances Necker avait déjà quitté le ministère le 4 septembre. A cette occasion, l'officier Cazalès, partisan de l'absolutisme royal, prononça un éloquent discours, où il disait : Ces ministres, qui s'obstinaient à garder leur poste, craignaient de rentrer dans l'obscurité, d'où ils n'auraient jamais du sortir. Ils ne se sentaient pas le courage de périr ou de soutenir la monarchie ébranlée ; ils devaient fuir ou se cacher ». Histoire de France, par l'abbé de Montgaillard, 1839, I.

Administration du département (Corse). Panattieri à Monsieur Colonna Cesari, général en second des gardes nationales de Corse, (où à son adresse) (a).

Parigi 12 novembre 1790.

Amico,

Una lettera di mio fratello mi annuncia la maniera lusinghevole con cui siete stato riceuto nella provincia di Vico, ed in quella di Ajaccio compresane la città, e egli mi dice che ed in quella di Ajaccio compresane la citta, e egli mi dice che vi ha accompagnato, e che non vi abbandonera per fin dove crederete di compiacerlo a farvi compagnia; vi assicuro che ero inquieto sapendo il livore dei mal contenti, e che non potevo ottenere miglior notizia, ve ne auguro la continuazione. Dai fogli publici avrete conosciuto le smanie degli aristocratici all'assemblea, sarebbe difficile di dettagliare tutte le particolarità di gnella sessione, li patriotti di sostenere.

le particolarità di quella sessione, li patriotti ci sostennero,

⁽a) La lettre de Pozzo di Borgo fut transmise par Panattieri à Colonna.

de la Cour concernant la formation de la maison militaire du Roi. Le général a comparu devant la commune de Paris et y a fait un discours qui ne laisse aucun doute sur ses sentiments.

On dit publiquement que l'abbé Peretti s'approchant de la tribune, alors qu'elle était occupée par Mirabeau, a mis la main à la poche et saisi son couteau. Un huissier affirme qu'il a retenu sa main. Nous avons été pour ce fait convoqués chez Bailli (24) et chez Lafayette, et nous en avons rougi pour le nom corse. Au reste nous leur avons fait entendre que les actions n'engagent que leur auteur.

La scène terminée, Buttafoco est monté à la tribune et a

(24) Cet astronome littérateur, savant et académicien se fourvoya dans la politique, fut élu député de Paris aux Etats Généraux, devint maire de la capitale, mais fut pris à partie par le terrible Marat, directeur de l'Ami du peuple et guillotiné en novembre 1793.

e ci ricevettero con tutti gli onori che ci era lecito di sperare : posso dirvi senza esagerazione che ha fatto strepito nella capitale, e che l'opinione publica ci rende giustizia. Le sezzioni di Parigi hanno domandato il rinvio de ministri che il partito di opposizione nell' assemblea volea sostenere tutti sono stati obligati a diporsi eccettuato M. Montmorin che godi finora della confidenza nazionale.

E corso rumore che M. de la Fayette favoriva il progetto della Corte circa la formazione della casa militare del Re. Il generale è comparso alla commune di Parigi e vi ha tenuto un discorso che non lascia niente a dubitare sopra suoi senti-

Si dice publicamente che l'abate Peretti, averso alla tribuna allorquando era occupata da Mirabeau, abbia messo la mano alla saccoccia e preparato il coltello, un ussiere afferma di averle trattenuto la mano; noi ne siamo stati domandati in casa di Bailli e della Fayette ed abbiamo douto arrossirne per il nome corso, nel resto le abbiamo fatto sentire che le aggiani sono parsonali. azzioni sono personali.

Buttafoco dopo finita la scena monto alla tribuna e disse che domandava un tribunale per essere giudicato, l'assemblea lo rinviô al comitato dei rapporti se lui avea lagnanze a fare. Il rinvio de ministri sospende li affari che aveamo a trattar con loro, e le immense occupazioni dell' assemblea non per-

mettendoci di essere intesi a desio, saremo costretti di dilungare la nostra dimora.

Per quanto ho compreso dal signor Saliceti in discorso indifferente li vostri onorari come deputato sono sospesi dopo la

vostra assenza.

Scrivetemi come vadano le cose in Corsica, e moito più, nelle nostre parti, so che non dimenticherete li miei nell' occasione, nel resto fate quel che conviene alla circostanza al vantagio commune, e che non vi comprometta punto, essen-do le tré cose che io antepongo al mio interesse personale. Credetemi come devo essere invariabile amico e sincere.

déclaré qu'il demandait un tribunal pour être jugé. L'Assemblée l'a renvoyé au Comité des rapports, s'il avait des

plaintes à adresser.

Le renvoi des ministres arrête les affaires qu'on avait à traiter avec eux. Les occupations absorbantes de l'Assemblée ne nous permettent pas d'être entendus comme nous le désirons. Nous serons obligés de prolonger notre séjour.

Pour autant que je l'ai compris de M. Saliceti, tout en conversant, votre traitement comme député sera suspendu

depuis votre absence.

Faites-moi savoir comment vont les choses en Corse, et surtout celles de notre région. Je sais que vous n'oublierez pas les miens à l'occasion. Pour le reste faites ce qui conviendra, suivant les circonstances, pour l'avantage commun et sans vous compromettre. Ce sont les trois choses que je place avant mon intérêt personnel.

Croyez-moi, comme je dois l'être, votre ami fidèle et

sincère.

Pozzo di Borgo.

(A suivre).

A. AMBROSI-R.



T 3 154. M. PERETTI DELLA ROCCA Vic: Gen! et Official d'Aleria). Ne en son Chateau de Levie en 1750. Député du Clerge de Corse. Aux Etats Généraux de 1789 Moreau del. Le Tollier Souls

A Paris cha le S! Dejabin éditeux de cette Collection

Les Roches ecrasées de la vallée de Cinarca

Le touriste qui visite la Corse occidentale, qui se promène sur les flancs impressionnants des Calanches de Piana, qui descend la Scala de Santa Regina, n'échappe pas à l'invite naturelle d'admiration béate; il contemple avec étonnement ces merveilleux édifices, en apprécie, certes, l'aspect, mais cherche rarement à pénétrer le secret de leur architecture ou la qualité de leurs matériaux. Pourtant cette incursion dans le domaine privé de la pierre est passionnante; c'est là dira-t-on travail de géologues et si les géologues, en vérité, se sont attaqués à ces débris d'Altaïde, il sont loin d'en avoir épuisé tout l'intérêt; chaque jour une enigme trouve sa solution, chaque jour des horizons nouveaux nous sont ouverts. Nous allons en donner un exemple.

La Corse, comme on sait, se divise en deux régions

naturelles :

1° Une région occidentale et méridionale : la Corse cristalline qui appartient à la zone hercynienne, formée en presque totalité de roches granitiques, occasionnellement de terrains sédimentaires métamorphiques ou non.

2° Une région orientale : la Corse sédimentaire essentiellement constituée par une formation puissante de schistes lustrés, recoupée par des roches vertes; accessoirement par des terrains sédimentaires d'âges divers : elle présente les caractères de la zône du Briançonnais et des Alpes piémontaises et n'est qu'un prolongement des Alpes dans la Méditerranée occidentale à l'est du massif corso-sarde.

La région orientale a été plissée par les forces orogéniques; les différents plis ont été couchés ou renversés les uns sur les autres, ont constitué des nappes successives

plus ou moins bien définies et l'ensemble a été jeté, charrié — comme on dit — sur la région occidentale comme par un coup extraordinaire de quelque boutoir gigantesque. Les conséquences de ce charriage ont été un écrasement de la roche sous-jacente, qui soumise aux formidables pressions des nappes recouvrantes, arrivée à la limite de résistance de ses minéraux, a été brisée, laminée, bouleversée, comme les cailloux d'empierrement d'une route sous le poids du rouleau compresseur. Cette roche modifiée, reconnaissable au premier examen, est ce qu'on appelle la protogine.

La protogine forme une bande arquée à concavité orientale allant de l'Ascu au Taravu, longue de soixante-quinze kilomètres, large de vingt et plus, épaisse de plusieurs milliers de mètres; le Mont Rotondu, le Mont d'Oro en sont formés. Ce pays de nappes, cette immense zône de broyage a depuis longtemps attiré l'attention et bien des descriptions en ont été faites.

Mais quittons ce bourrelet, aux vicissitudes nombreuses, descendons des cimes vers le rivage, arrivons au pied de cette riante vallée de la Cinarca qui s'ouvre dans le golfe de Sagona. Dans un ruissellement de lumière une mer de saphir, d'opale et d'émeraude, vient battre la rive déchiquetée; la carte géologique, sans trop d'explications, sacre cet endroit: granite porphyroïde et au premier abord, pour peu que l'on connaisse le granite d'Algajola, on la trouve vraiment généreuse de placer, sous cette dénomination prometteuse de superbes échantillons, de grands blocs polis d'un granite ordinaire, à gros éléments, à teinte uniformément grisâtre ou rougeâtre, la plupart du temps fortement altérés, qui émergent de débris arénacés, envahis par les cistes ou les lentisques.

Cependant, ces blocs étudiés de plus près ne sont pas sans intérêt. Ils gardent sur de vastes espaces un aspect de roche lentement cristallisée dans les profondeurs, puis tout à côté de ces zônes apparemment tran-quilles des bandes, à grain fin, sinueuses, continues ou interrompues, compactes ou égrénées en vastes chapelets. strient de couleurs sombres, mates ou irisées, le fond de la masse ambiante.

Dans ces bandes, laminage et écrasement sont visibles à l'œil nu; si l'on demande au microscope polarisant leur constitution intime, on retrouve qualitativement les caractères de la protogine: feldspath, quartz, mica, amphibole, etc... en cristaux tordus, brisés, arrachés de leurs positions primitives, broyés, réduits en menus fragments dans les cas extrêmes, malaxés et finalement groupés en une nouvelle association bréchiforme, encore très cohérente, qui porte les traces indélébiles d'un brassage extraordinairement puissant et caractérise les structures cataclastiques. Des minéraux assez peu répandus, tels l'allanite: alumino-silicate calcique et cérifère, un mica spécial de couleur vert sombre, du zircon, du sphène don-nent à la roche une grande individualité et se retrouvent invariablement dans tous les échantillons, établissent son unité chimique.

On y trouve même, accidentellement, en filaments recoupant le granite, une roche tenant en abondance dans un complexe quartzo-feldspathique, en cristaux de la grosseur d'une tête d'épingle, un grenat calcique très spécial : la pyréneïte, remarquable par sa biréfringence (les grenats ordinaires ne sont pas biréfringents), inconnu en Corse, fort peu signalé par ailleurs.

De plus, postérieurement à leur écrasement intense,

au broyage de leurs éléments, à leur fragmentation, certaines roches parmi celles qui nous occupent, toujours dans la même région, ont été remises dans les conditions de genèse du granite; les fissures, les crevasses de la roche primordiale se sont remplies d'injections granitiques nouvelles, venues de la profondeur, corrélatives d'une élévation de température, d'une circulation sous pression d'eau et de minéralisateurs. La roche primitive incomplètement assimilée a persisté en fragments plus ou moins volumineux, au sein d'une pâte de recristallisation, riche en éléments colorés, parmi lesquels l'un des plus rares et des plus intéressants est sans doute la tourmaline, silicate borifère inconnu dans le voisinage.

Ainsi, sur ces quelques arpents, d'une pierre qui semblait devoir se taire obstinément, nous trouvons non seulement des éléments minéralogiques rares ou peu connus, des structures particulières qui rivalisent, en intérêt, avec les structures tourmentées de la protogine, mais encore d'autres modes d'union qui révèlent l'addition, aux simples déformations physiques, de remaniements chimiques à tous les stades, d'une netteté particulière dont on n'a aucun autre exemple en Corse. C'est là une preuve que la Corse cristalline, encore appelée autochtone, considérée jusqu'ici comme un socle respecté, en dehors des surfaces de charriage, par le dynamisme orogénique, en a subi indubitablement le contre-coup.

Si l'on veut pousser plus loin l'histoire de ces granites par analogie avec les régions voisines, on peut en déterminer l'âge, les rapporter à la base du Carbonifère et même probablement au Dinantien; les zônes broyées et recristallisées datent également de l'époque anthracolithique. Il s'est produit en esset à cette période des mouvements du sol, suffisamment puissants pour expliquer

le phénomène.

Ai-je pu, par cette courte pause sur les rochers de la Cinarca, montrer combien notre pays est riche en champs de recherches, en problèmes encore à résoudre? C'est un beau chantier tout neuf offert à l'activité et à la curiosité des chercheurs (1). L'avenir nous réserve encore bien d'autres agréables surprises.

M. MORATI,

Licencié ès-Sciences naturelles.

⁽¹⁾ Nous ne pouvons donc que regretter, une fois de plus, la mort brutale et prématurée de J. Franceschini, ce jeune géologue dont nous faisions la nécrologie dans le précédent numéro.

Un sourcier Corse

Un mince, mais substantiel périodique, l'Echo touristique de la Corse, périodique disparu trop tôt avec son fondateur, le regretté Augustin Clavel (dont le décès, remontant déjà à deux ans, n'est certainement pas oublié) a publié en juin 1928 dans son numéro 9, et sous ce titre que nous reprenons aujourd'hui: « Un sourcier corse », un court article qu'il nous avait été agréable de faire sur un de nos plus distingués compatriotes, M. le chanoine Lucchini (1), curé-doyen de Venacu-Serraggiu.

Cet article a démontré jusqu'à l'évidence les remarquables aptitudes de ce digne ecclésiastique pour la Radiesthésie, cette nouvelle science en train, autant que la télégraphie sans fil (avec laquelle elle n'est pas sans mystérieux rapports) d'étonner le monde où elle rendra et

rend déjà des services qui tiennent du prodige.

Suivait le récit de certaines expériences tout à fait curieuses et réussies sur lesquelles il nous serait trop long de revenir.

Enfin, dans le même article, et comme la plus stricte impartialité nous en faisait un devoir, nous ajoutions que, sur le continent et dans le même ordre d'idées, deux autres membres du clergé, le curé d'Hardelot, l'abbé Bouly, et celui de Saint-Prex, l'abbé Mermet, s'étaient déjà acquis une grande notoriété.



Mais tout celà est le passé, et, tant est rapide le progrès, un passé déjà périmé. L'actualité est encore plus intéressante. Comme il est dit dans le numéro du 17 juin

⁽¹⁾ Ancien professeur de mathématiques au petit Séminaire d'Ajaccio.

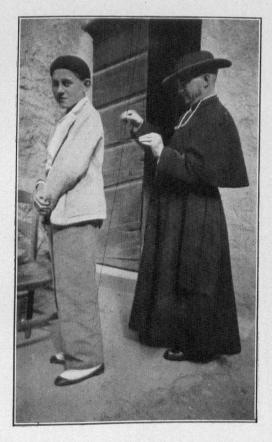
dernier du Monde Illustré et sous la signature de M. Guy Chastel, à qui nous demandons la permission d'emprunter ces quelques lignes : « la baguette et le pendule tendent de plus en plus à passer de la main des empiriques dans celle des savants »... et plus loin : « il y a quelques années, des chercheurs de sources, qui travaillaient isolément en francs-tireurs, eurent l'idée, pour mieux se connaître, de se grouper. Ils formèrent l'Association française et internationale des Amis de la Radiesthésie qui compte près de mille membres, et la qualité de certains d'entre eux a fait taire les rieurs et donné à penser ».

Suit l'énumération d'un groupe de personnalités officielles et « de savants expérimentateurs, de chercheurs de bonne foi, témoins irrécusables, pionniers patients et modestes, s'étant élevés discrètement de la connaissance à ses lois, et ayant reçu des faits une confirmation éclatante ». L'illustre Branly est le président d'honneur de l'Association.

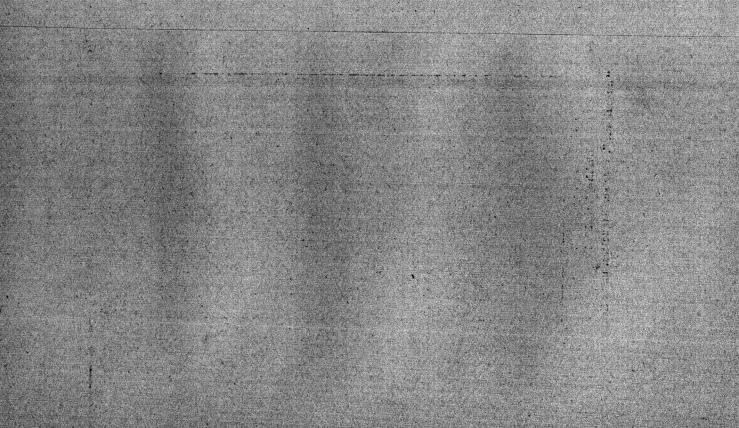
Outre les deux noms bien connus des abbés Bouly et Mermet, M. Chastel n'oublie pas d'en mentionner un troisième, celui de notre compatriote auquel il consacre l'anecdote suivante: « J'ai vu, dit-il, dans l'atelier du peintre Seevagen, l'abbé Lucchini régler son pendule sur le ciel qui était ce jour-là d'un beau bleu délicat de l'Île de France, compter onze oscillations et assurer l'artiste que, s'il reproduisait la couleur de ce ciel, il pouvait lui dire s'il était exactement dans le ton.

Le peintre prit sa palette et obtint en effet une couleur qui semblait être celle du ciel. L'abbé fit jouer son pendule et ne compta que dix oscillations. « Vous n'y êtes pas tout à fait » dit-il. L'artiste regarda, réfléchit et ajouta une pointe de rose. Aussitôt le pendule marqua onze oscillations et nous pûmes constater qu'il y avait entre le ton du ciel et celui de la peinture une adéquation parfaite. »

Déjà le 14 du même mois, dans un quotidien de Saint-



L'abbé Lucchini "auscultant", avec ses baguettes, un patient



Etienne, le Mémorial, le même écrivain M. Guy Chastel s'était plû à raconter le même fait qui l'avait frappé à bon droit, car il donne une idée de la puissance radiesthésique de l'opérateur et du champ infini de ses expériences.

**

Nous venons de dire que le sentiment de coordonner leurs efforts s'était imposé aux sourciers. Il devait aboutir immanquablement à la réunion d'un congrès et c'est ce qui arriva. Les 6, 7 et 9 juin dernier, ce congrès se réunissait à Paris, 84 rue de Grenelle, et avec un plein succès, car si ses membres étaient au complet sur la photographie qui nous a été communiquée, ils devaient dépasser une soixantaine sur lesquels on distinguait nettement cinq ecclésiastiques et au moins trois dames, peutêtre quatre (2).

Le programme comportait pour la journée du 8 une excursion de prospection à Haute-Isle près de Mantes. Les détails de ce petit voyage, où les congressistes n'eurent pas besoin pour « s'amuser » de se trouver à Vienne et avec M. de Metternich, ont été reproduits avec humour par le journal illustré Voilà. On y retrouve avec plaisir la photographie de notre sympathique curé-doyen avec

son fameux pendule.

C'est grâce à ce dernier instrument, vraiment magique pour quelqu'un qui, comme son propriétaire a le « don » et sait si bien s'en servir dans un but humanitaire, qu'on détecte les sources les plus souterraines et bien d'autres choses, y compris les cadavres! qu'on découvre maintenant les maladies, même microbiennes, qu'on en contrôle

⁽²⁾ Le groupe photographié n'était pas au complet et des renseignements complémentaires ont fait connaître que les congressistes comptaient une douzaine de prêtres et une vingtaine de dames au moins, parmi lesquelles une doctoresse en médecine.

les remèdes. En cas de guerre, le même pendule se fait fort de repérer un chef ennemi, une batterie qui vient de tirer si bien dissimulée soit-elle.

Et ce qui est encore plus étonnant, quoique le congrès n'ait pas réussi à se mettre d'accord sur ce point, c'est la possibilité, d'après un plan, de suivre pour ainsi dire à la trace quelqu'un qui se déplace. C'est encore, sans connaître la région, et toujours avec un simple plan, de trouver non seulement les sources qui existent (3), mais les canalisations avec la nature de leur métal. Ce sont là des résultats auxquels l'abbé Lucchini est parvenu, et depuis plusieurs années. Mais, comme il le dit, le plan n'est-il pas au pendule, ce que le cadre est à l'appareil de T. S. F. ?

**

Il y aurait peut-être encore bien des choses à ajouter, même dans le domaine de la pensée, mais il faut savoir se limiter et aller seulement au plus pressé. Avec les progrès si rapides de la science, qui sait quelles possibilités, quelles découvertes nous sont réservées? Attendons beaucoup de l'avenir, de l'avenir peu lointain que nous péparent des savants comme ceux que nous venons de mentionner et au premier rang desquels la Corse est brillamment représentée.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



⁽³⁾ C'est ainsi qu'un hôtel de la Balagne, et non des moindres, a réussi récemment à découvrir une nappe aquifère, profondément enfouie sous la couche granitique, et à se procurer abondamment l'eau nécessaire au service de l'hôtel et de ses voyageurs.

La Situation économique de la Corse (*)

II

LES PRODUCTIONS

On peut dire, en gros, que seules existent en Corse, à l'heure actuelle, les productions agricoles et forestières. Le commerce n'est point développé. L'industrie n'existe pratiquement pas. Les transports sont à l'état d'ébauche.

L'AGRICULTURE

L'extrême variété des régions, depuis les plaines maritimes jusqu'aux hautes montagnes, permet une grande diversité des cultures. La situation méditerranéenne permet d'unir les productions de l'Europe continentale avec certaines productions africaines. De fait la Corse donne des céréales, tous les fruits de table, y compris les oranges et les cédrats, des légumes, des olives, de la vigne, etc...

Parmi ces productions, lesquelles peuvent être princi-

palement encouragées?

La culture des céréales n'a jamais été très poussée, du moins aux époques rapprochées. La Corse n'a jamais produit que la petite quantité de blé, d'orge, de seigle et surtout de maïs nécessaires à ses besoins. La diminution du cheptel bovin, conséquence de l'abandon des pâturages de haute montagne, les difficultés de la culture ont fait réduire de plus en plus les surfaces ensemencées. Aujourd'hui il est très certain qu'il serait vain de vouloir développer ces productions, qui ne pourront jamais concurrencer celles des grands pays de plaine tran-

⁽b) Cf. le nº 83.

satlantiques et même transméditerranéens. Une seule exception peut être faite pour la côte orientale à laquelle un aménagement convenable pourrait permettre de produire au moins tout le blé nécessaire à la consommation locale et éventuellement, si le mouvement touristique se développait, à celle des étrangers.

Les cultures fruitières au contraire peuvent être très heureusement intensifiées. La Corse devrait pouvoir exporter de grosses quantités de fruits, soit naturels, soit séchés, pommes, poires, abricots, pêches, figues, raisins, oranges et citrons. On a tenté de développer la culture du cédratier : ces tentatives se sont heurtées à la difficulté des transports (8). Il y a dans ce domaine tout un plan d'ensemble à étudier et à appliquer, avec installation d'une station d'études, sélection des plantes, organisation de cours et conférences, recherche des débouchés. Les cultures maraîchères, sauf dans les environs des villes. sont peu variées. La Corse produit pour sa propre consommation les légumes traditionnellement destinés à l'alimentation des populations pauvres, pommes de terre, choux, haricots. Aucun obstacle ne s'oppose pourtant à la diversification beaucoup plus grande. La seule difficulté à résoudre est celle de l'eau, qu'on retrouve d'ailleurs à propos de toutes les productions agricoles. C'est tout un plan d'utilisation des eaux existantes qu'il faudrait là aussi prévoir.

Les pâturages sont extrêmement peu développés, l'alimentation en viande étant elle-même très faible. On trouve surtout des moutons et des chèvres, des bœufs de qualité assez médiocre. On consomme très peu de veau, et, pendant l'été, d'avril à novembre, à peu près pas de porc. Les porcins, extrêmement nombreux (chaque famille élève son animal) sont consommés à l'état de

⁽⁸⁾ Et à la concurrence étrangère qui a fait baisser les prix au point de décourager l'agriculteur.

salaisons conservées. Les moutons et brebis, qui pâturent dans la montagne une herbe maigre, ne sont pas élevés spécialement pour la boucherie, mais tout autant pour la laine et pour les produits fermiers. Il y aurait évidemment là même un effort considérable à faire, si l'on vou-lait développer en quantité et en qualité le cheptel corse. Il faudrait recréer des pâturages irrigués, sélectionner les races (9), organiser les services de contrôle des viandes. On peut penser que, si le niveau d'existence s'élève dans la population locale, et si, d'autre part, le mouvement touristique se développe, cet accroissement et cette amélioration du cheptel devront nécessairement se produire. Ajoutons seulement que les animaux de basse-cour sont au total assez peu nombreux.

L'utilisation des produits fermiers se fait selon les procédés les plus primitifs. La fabrication des fromages est à peu près laissée entièrement aux bergers des montagnes, dont les méthodes n'ont pas varié depuis des siècles. D'où ces conséquences qu'il est extrêmement difficile de trouver du lait de vache, que toute la consommation porte à peu près uniquement sur le lait de chèvre et de brebis. Dans nombre de villages, le beurre consommé est du beurre de conserve, importé du continent. Le développement des productions fermières est évidemment lié à l'accroissement du cheptel, mais aussi à une réorganisation totale des fabrications alimentaires.

L'olivier est une des principales richesses de la Corse, qui de tous temps a fabriqué en grande quantité l'huile d'olive et l'a employée à tous les usages, depuis l'alimentation jusqu'à l'éclairage. Toutefois, là encore, la Corse soutient difficilement la concurrence des autres pays producteurs. Les plantations d'oliviers ont été faites

⁽⁹⁾ Le professeur départemental d'agriculture, M. Carlotti, a déjà entrepris cette œuvre, mais il se heurte à des difficultés de tout ordre et en particulier à la rareté des crédits.

de temps immémorial, et les autres sont loin de recevoir les soins qui leur sont donnés en Provence et en Tunisie. Le ramassage s'opère, non sur l'arbre, mais après la chute des fruits. Le pressage se fait selon les procédés les plus antiques. Enfin, on compte que les arbres ne produisent une bonne récolte qu'une année sur deux environ. Il résulte de là, mais surtout de la rusticité des méthodes de fabrication, que l'huile obtenue est le plus souvent de qualité très irrégulière, fortement fruitée et peu convenable à la consommation chez les populations non habituées. La fabrication se fait, en effet, pour la plus grande part, chez les producteurs eux-mêmes, dans des moulins banaux installés sur des torrents et utilisant des marches de pierre comme aux temps antiques. Il n'empêche que les frais de fabrication demeurent assez élevés: à l'heure actuelle, si l'huile n'est pas vendue au moins cinq ou six francs le litre, le producteur a peine à rentrer dans ses débours (10). Il lui faut en effet engager des travailleurs pour le ramassage et, soit les payer à la journée ou à la tâche, soit partager avec eux la récolte. Or, l'huile d'arachide importée est vendue à un prix inférieur, de sorte qu'en Corse même, les paysans s'accoutument progressivement à consommer l'huile d'importation. Les nombreux Corses installés dans le pays après avoir vécu sur le continent se sont également déshabitués de l'huile indigène. Il y a une tendance à ce que seules les classes les plus pauvres de la population continuent à consommer l'huile d'olive. Cependant, il serait extrêmement fâcheux de voir disparaître cette source de richesses. Le remède à la situation actuelle consiste évidemment à ne plus laisser aux propriétaires producteurs le

⁽¹⁰⁾ En 1932, dans la Balagne, renommée pour ses huiles et ses olives, de nombreux propriétaires ont laissé pourrir leur récolte sous les arbres, faute de main-d'œuvre pour la cueillette et en l'absence de tout débouché.

soin de fabriquer leur huile. Le ramassage des récoltes d'olives dans les villages devrait être organisé, des raffineries à outillage mécanique installées sur place, où les olives seraient transportées et pressées. L'huile, mieux préparée et de teneur plus régulière, pourrait ainsi lutter plus avantageusement contre la concurrence des huiles d'arachides, non seulement sur le marché local, mais

même sur les marchés d'exportation.

La vigne est également une des richesses de la Corse. Les collines qui bordent au nord le Cap Corse, d'importantes plantations dans à peu près toutes les régions, la côte orientale donnent des vins de qualités très diverses. mais généralement d'un degré d'alcool élevé et d'une saveur accentuée. Dans ces dernières années d'importantes plantations ont encore été effectuées dans la région de Sartène. La situation est meilleure pour la vigne que pour l'olivier. Des firmes importantes, bien installées et bien organisées pour la vente, fournissent des vins très appréciés. L'exportation se fait par grandes quantités. Mais à côté de ces gros producteurs, les propriétaires individuels, qui produisent d'abord pour leur consommation personnelle, ne connaissent encore, comme pour l'huile, que des procédés archaïques de fabrication et surtout de conservation des vins. D'autre part, le commerce des vins se heurte, comme partout, à la difficulté de la surproduction générale, à laquelle s'ajoutent, en l'espèce, les difficultés de transport terrestre et de vente à l'extérieur. En fait, déjà les vins corses exportés ne sont pas tant destinés à la consommation courante, comme les vins de l'Hérault ou d'Algérie, que consommés comme apéritifs ou vins de dessert. Il semble que c'est dans ce sens qu'il faudrait orienter décidément la production destinée à l'exportation. La qualité des vins corses devrait permettre de fabriquer en plus grandes quantités encore des vins de liqueur susceptibles d'alléger d'autant les importations françaises de vins espagnols ou portugais.

Quant à la production des petits producteurs, elle devrait être transformée, comme celle de l'huile. Là aussi un grand effort à la fois d'éducation et d'organisation nouvelle est à accomplir.

Le châtaignier et le noyer constituent également une des richesses importantes du pays. La farine de chataigne entre (11) pour une part considérable dans l'alimentation de la population. Les noix sont de qualité tout à fait excellente. La production dépasse d'ailleurs certainement les besoins du pays et pourrait donner un excédent important pour l'exportation, si le ramassage et les transports terrestres étaient méthodiquement organisés. Toutefois les châtaigneraies sont actuellement exposées à un grand danger, sans compter les incendies qui ne les épargnent pas. Les arbres sont atteints en nombre de plus en plus grand de la maladie de l'encre, qui a fait tant de ravages dans d'autres parties de la France, et qui détruit en deux ou trois ans les troncs les plus vigoureux. Des districts entiers sont déjà frappés, et si l'on ne trouve pas un remède efficace, il est à craindre qu'un grand nombre des châtaigneraies existantes ne soient progressivement détruites.

Les fruits séchés ou confits, notamment raisins et figues, pourraient être obtenus en grandes quantités. Mais ces procédés d'utilisation ne sont guère sortis encore des cercles familiaux, où ils paraissent d'ailleurs peu développés. Toute une organisation des préparations serait ici à prévoir, d'où la Corse pourrait tirer, par l'exportation, une source importante de revenus. Des usines de conserves de fruits, des confitureries, pourraient également être créées, qui trouveraient sur place une récolte abondante et de haute qualité. Les importations, aux-

⁽¹¹⁾ Il vaudrait mieux dire « entrait », car la fabrication se raréfie et en beaucoup de régions insulaires la consommation devient une originalité alimentaire.

quelles la France se livre, de produits analogues anglais ou américains pourraient être ainsi diminuées dans une proportion assez appréciable.

L'Ile produit encore du tabac, qui n'est pas soumis à un régime aussi strict que celui des plantations continentales, et des racines de bruyère qui servent à la fabri-

cation des pipes.

Au total, tout prouve que c'est dans la voie d'une industrialisation méthodique de l'utilisation des produits de la terre qu'il conviendrait de s'orienter. La Corse en est restée à un stade d'économie rurale et familiale qui doit être dépassé, si l'on veut assurer la prospérité et accroître le bien-être dans le pays.

LES FORÊTS

La Corse possède encore d'importantes et somptueuses forêts, aux essences très variées, qui s'étagent sur les pentes des montagnes, jusqu'à une altitude de 1.600 à 1.700 mètres. Les chênes verts, les chênes lièges, les bouleaux, les érables, les tilleuls, les arbousiers, les pins et les sapins sont les espèces les plus répandues. Les sous-bois, le maquis donnent toutes les variétés d'arbustes. Les plus grandes de ces forêts appartiennent à l'Etat et sont exploitées par lui. Il est heureux qu'il en soit ainsi, car les propriétaires privés procèdent trop souvent à des coupes imprévoyantes. Ce sont d'ailleurs surtout, comme nous l'avons dit, des incendies que les forêts corses ont à souffrir.

L'exploitation des forêts fournit principalement du bois de chauffage (à peu près en totalité, en Corse, le chauffage des locaux d'habitation se fait par le bois), du charbon de bois pour les foyers de cuisine, des bois de charpente. Certaines quantités sont exportées à destination du continent (12). La fabrication du charbon de bois est l'œuvre de charbonniers travaillant en forêt selon les procédés anciens.

La principale production organisée sur une assez grande échelle est celle du liège. Les forêts de chênes lièges bordent principalement la côte orientale et les embouchures des fleuves du sud dans la région de la côte occidentale. Cette industrie a été autrefois très florissante et donnait lieu à une exportation importante de plaques de liège. Depuis une dizaine d'années, le bouchage des récipients au liège a été en partie remplacé par des succédanés. Le caoutchouc a fait au liège une redoutable concurrence. De simples capsules ont été substituées aux bouchons. Enfin la crise économique est venue, qui a rudement atteint cette industrie. A l'heure présente des milliers de quintaux de balles de liège restent sur les quais d'embarquement ou sur les lieux de rassemblement.

LES PÊCHERIES

Les côtes corses sont abondantes en poissons variés et en crustacés qui vivent sur des fonds de roches et donnent une chair fort appréciée. Pourtant, l'industrie de la pêche n'est pas extrêmement développée. Le Corse, plus habitué à vivre dans la montagne que sur la côte, ne s'y livre pas avec la même ardeur que le Breton ou le Normand. En outre, l'exportation ne se fait pas. Enfin, les régions côtières sont fort peu peuplées, et les transports vers l'intérieur ne sont pas organisés. La pêche corse est donc, à l'heure actuelle, uniquement destinée à satisfaire aux besoins de la population riveraine. Seule la pêche des crustacés est assez abondante (13).

Les rivières donnent principalement des truites et des anguilles, qui servent également à la consommation locale, mais que le braconnage décime terriblement, la

⁽¹²⁾ Ce charbon de bois, que fabriquent surtout des ouvriers italiens, est exporté par voiliers en Italie et en Espagne. Il constituait, en 1931, un article essentiel de nos exportations. (13) Ils sont exportés vers Nice et Marseille.

surveillance étant médiocrement organisée et souvent impossible. Quelques efforts sont cependant faits, depuis peu d'années, pour remédier à cet état de choses.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

Il y a pas à s'attarder à (sic) l'industrie corse, qui est pratiquement inexistante et que l'absence de matières premières, d'une part, dans la plupart des branches, la difficulté des transports d'autre part, rendent difficile de développer.

Les fabrications existantes en sont restées au stade artisanal: tout au plus peut-on noter l'existence de quelques eimenteries, distilleries, tanneries, soieries. Il y a quelques petites exploitations minières au Kyrie Eleison, à Vezzani (14). Des carrières fournissent les blocs de granite nécessaires aux constructions et à la bordure des routes.

La plupart des industries, notamment dans le bâtiment, très actif, sont aux mains de petits entrepreneurs dont un bon nombre sont des immigrés. Plusieurs de ces petites exploitations ont disparu par suite de la crise. Il est très remarquable que l'industrie artisanale ne soit pas extrêmement développée. C'est tout juste si l'on trouve dans les villages les représentants des corps de métier les plus indispensables. En particulier on note l'absence d'ébénistes, dans un pays cependant riche en bois, et l'installation des habitations ne dénote pas qu'il y ait jamais eu une industrie locale de l'ameublement (15), comme on en rencontre dans presque toutes les régions de la France.

Le Commerce se divise en trois branches principales:

⁽¹⁴⁾ Cette exploitation des mines de cuivre de Vezzani est complètement arrêtée depuis plusieurs années.

⁽¹⁵⁾ C'est une erreur, car une industrie du mobilier a existé et l'on en voit encore quelques vestiges dans les villages de la montagne.

le commerce d'importation, qui est entre les mains de quelques maisons de petite ou de moyenne importance groupées dans les ports: Ajaccio, Bastia, Calvi, Proprianu; le commerce de détail, généralement très médiocrement installé dans les villages; le commerce de colportage, tapis, couvertures, articles de Paris, bimbeloterie, pratiqué surtout par des Juifs et des Syriens.

Le commerce se développera avec le bien-être, et le

bien-être avec les moyens de transport.

De grandes foires de bétail ont lieu à certaines époques, notamment à Aullène et dans le Niolu.

LES TRANSPORTS

L'inorganisation des transports est le grand mal dont souffre le pays. Jusqu'à la guerre, les communications maritimes elles-mêmes étaient assez médiocrement établies. Depuis la guerre un effort considérable a été fait pour la mise en exploitation de courriers rapides et confortables. Cependant les passagers pauvres continuent de voyager dans des conditions assez pénibles et si le tourisme se développait, il faudrait prévoir un développement et une amélioration parallèle des transports par mer.

Jusqu'à ces toutes dernières années, le réseau routier laissait grandement à désirer. Depuis quelques années des efforts considérables sont faits dans ce sens, d'abord parce que les routes sont indispensables à la défense de l'île en cas de conflit extérieur, ensuite parce que le besoin commence à se faire sentir d'un trafic automobile plus intense. Les routes nationales ont été élargies, empierrées, goudronnées (16). Le génie rural a travaillé à

⁽¹⁶⁾ Depuis cinq ou six ans le réseau des routes nationales et départementales a été légèrement amélioré, mais il reste encore beaucoup à faire comme nous l'avons constaté cet été. Quelques douzaines de hameaux ne sont toujours pas rattachés par une route au réseau insulaire. Le désenclavement de ces agglomérations s'impose à bref délai, si on ne désire pas leur dépeuplement. On y travaille d'ailleurs.

l'amélioration des routes secondaires. De nouvelles voies ont été créées, principalement pour des raisons stratégiques. A l'heure actuelle, l'effort, qui reste important à fournir, ne demande pourtant qu'à être poursuivi au même rythme.

Il n'en est pas de même pour les chemins vicinaux et les voies d'exploitation des propriétés, dont beaucoup ne permettent, même entre villages voisins, que les parcours à cheval et à mulet. Un travail considérable reste à exécuter de ce côté.

Les chemins de fer ne comprennent que la ligne transversale Bastia-Ajaccio, avec quelques embranchements, dont l'un, en direction nord-sud, est appelé à rejoindre Bonifacio. C'est la seule ligne qu'il y ait, semble-t-il, intérêt à construire dans un pays dont la topographie exige dent, en effet, difficile d'espérer un trafic rémunérateur, dent, en effet, difficile d'espérer un trafic rémunérateur, plus aisément assurées au moyen de paquebots et des quelques voiliers qui font le cabotage. Toutefois, la suggestion a été faite d'établir une ligne de tramway électrique d'Ajaccio à Bonifacio par Sartène et de Proprianu vers la côte orientale, projet facilité par l'électrification vers la côte orientale, projet facilité par l'électrification du pays, mais qui est resté à l'état de suggestion.

Les transports sur route se sont développés de façon assez importante, mais incohérente. Les entrepreneurs se font assez souvent une concurrence vive qui n'est pas toujours favorable aux intérêts du public. Les entreprises sont trop nombreuses, trop faibles financièrement, dotées sont trop nombreuses, trop faibles financièrement, dotées souvent d'un matériel insuffisant. Des services d'autocars, créés par la Compagnie du Chemin de fer P.L.M., assurent les circuits touristiques, Souvent, le transport des voyageurs ordinaires est effectué par des voitures postales, voyageurs ordinaires est effectué par des voitures postales, qui exigent d'assez longs délais. Le transport des matequi exigent d'assez longs délais. Le transport des matequi exigent d'assez longs délais. Le transport des mate

chandises laisse à désirer et manque absolument des moyens nécessaires pour évacuer sur les ports d'embarquement les productions naturelles de l'intérieur du pays.

Il faut ajouter tout de suite que le transport rapide des denrées périssables n'est pas la seule condition du relèvement économique du pays : encore faut-il que parrallèlement soient assurés à l'extérieur les débouchés qui permettent la vente (17).

AMÉNAGEMENT ÉLECTRIQUE ET HYDRAULIQUE

Un gros progrès a été réalisé dans le premier de ces domaines. L'électrification de la Corse est aujourd'hui à peu près complètement achevée. Il s'écoulera peu de mois avant que tous les villages corses soient dotés de la distribution de lumière et aussi de la force électrique. L'amélioration qui en résultera ne consistera pas seulement en effet dans l'éclairage des habitations et des routes à l'intérieur des villages, mais encore dans la possibilité de l'utilisation des moteurs à domicile, germe peutêtre de développement pour l'industrie rurale et artisanale. En tout cas, cette amélioration des conditions de vie aura peut-être pour effet de retenir à la terre un certain nombre d'habitants.

Un second progrès, moins avancé, consiste dans les adductions d'eau potable. Des canalisations rudimentaires, selon le mode très primitif des troncs d'arbres évidés, existent à peu près partout. La plupart des villages ont leurs fontaines. Mais ce procédé ne protège pas les eaux contre la pollution, encore que leur qualité, dans un sol non calcaire, soit excellente. De plus les torrents et les ruisseaux de montagne servent à peu près partout à l'élimination des déchets de la vie collective; en plusieurs en-

⁽¹⁷⁾ On doit ajouter que les tarifs sont parfois trop élevés.

droits on commence à se préoccuper d'assurer l'approvisionnement des agglomérations en eau potable (18). Quand cette amélioration sera généralisée, elle représentera un progrès plus considérable encore, au point de vue des facilités et surtout de l'hygiène de l'existence. que l'électrification.

Enfin, il faudra se préoccuper de régulariser le régime des eaux, en vue notamment de l'arrosage des régions cultivées. Peut-être sera-t-on amené à créer des bassins réservoirs qui, en même temps qu'ils pourront servir à accroître la production d'énergie électrique, rendront possible la distribution d'eau en période de sécheresse.

Notons en passant que la Corse possède un certain nombre de sources minérales. Des établissements très rudimentaires ne reçoivent guère que les malades de la région. Ainsi à Guagnu, à Pietrapola, à Guitera, à Puzzichellu (19). Les eaux d'Orezza, plus connues, sont seules exportées en bouteilles sur le continent.

LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE

De tous temps la Corse a vu venir vers elle les voyageurs amoureux du pittoresque et du grandiose naturels. Non seulement elle soutient la comparaison avec les plus belles régions de l'Europe, unissant les côtes les plus merveilleusement découpées aux sites montagneux les plus sauvages, mais les mœurs des habitants, la réputation de rudesse de certaines vieilles traditions, constituent un attrait de plus pour les visiteurs. Disons tout de suite à ce propos que si ceux-ci ont pu redouter un temps les excès

⁽¹⁸⁾ Là encore, le travail est très avancé, grâce aux subventions généreuses de l'Etat et du Pari mutuel ; tous les villages de la plaine orientale et un grand nombre de ceux de l'intérieur ont déjà ou auront bientôt une excellente adduction d'eau potable.

(19) Il y a lieu de noter une amélioration réelle de l'aménagement à Baracci, près de Proprianu,

de ce qu'on appelle le « banditisme » corse, ce dernier n'a jamais constitué une menace sérieuse (20). Son caractère même s'oppose à ce qu'il y ait quelque contradiction entre lui et les antiques pratiques d'hospitalité. Nulle part le voyageur n'est plus en sécurité, de nuit comme de jour, que dans les villages et sur les routes de la Corse.

Pourtant le tourisme n'a jamais pris en Corse un développement considérable. Les personnes qui franchissent la mer pour villégiaturer en Corse sont ou bien des fonctionnaires qui viennent passer les vacances, ou bien quelques Français continentaux ou des étrangers, assez rares, qui s'installent pour un séjour prolongé, plus souvent des touristes qui considèrent la visite de la Corse comme une promenade de quelques jours, certains de vingt-quatre heures, Le Français continental moyen ne se rend en Corse que d'une façon exceptionnelle (21).

Ce médiocre développement du tourisme tient à plusieurs causes. Pendant longtemps insuffisance des moyens de communication, tant maritimes pour parvenir dans les pays que terrestres pour y circuler, insuffisance de la publicité, mais par dessus tout absence à peu près totale d'organisation hôtelière. Depuis lors, les deux premières raisons ont cessé d'exister : la dernière seule subsiste. Aujourd'hui des villes comme Bastia, Ajaccio, offrent à l'arrivant des moyens d'installation et de vie à peu près confortables. Ajaccio tend même à se développer en station balnéaire, à l'instar des stations de la côte provencale.

La compagnie du chemin de fer P.L.M., de son côté, a créé un certain nombre de grands hôtels, fort bien si-

⁽²⁰⁾ Et les Continentaux qui ont ajouté foi aux récits rocambolesques des journalistes en mai de copie ont cru que la Corse était devenue un coupe-gorge. La naïveté est, comme la bêtise, incommensurable !

(21) Il y a là quelque exagération ; nombreux sont les Français moyens qui vont visiter la Corse ; ils en reviennent à la fois enchantés et nostalgiques.

tués, très confortablement installés, mais encore très peu fréquentés et qui d'ailleurs ne conviennent que pour le touriste de passage ou très riche : ainsi, à Piana, à Corte, à Zonza, à Calvi, à l'Île Rousse. Bastia et Ajaccio ont leurs grands hôtels.

Ce qui fait à peu près totalement défaut, c'est l'hôtel pour bourses moyennes. Tous les villages ont leurs auberges, mais où la propreté est souvent douteuse, l'hygiène inexistante, l'alimentation saine, mais peu recherchée. Tout est à créer dans ce domaine, pour doter la Corse d'une industrie hôtelière adaptée aux besoins. Le Corse. si hospitalier par tempérament, n'a pas le moindre sentiment de ce qui serait nécessaire à cet égard, si l'on veut conduire vers l'Île non seulement une minorité de vovageurs riches, mais le grand nombre de touristes moyens qui cherchent un confort raisonnable à des prix raisonnables. Ce sont ces derniers qui font la richesse des pays d'industrie hôtelière comme la Suisse. C'est cette clientèle qu'il faut orienter vers la Corse et y retenir, si l'on veut véritablement exploiter les agréments touristiques du pays.

Il est vrai qu'on se heurte ici à une double résistance : celle des Corses traditionnalistes qui redoutent pour les mœurs ancestrales l'afflux des visiteurs étrangers, celle de cette partie de la population qui se contente de sa vie simple et craint soit d'avoir à payer des prix plus élevés pour les produits qu'il lui faut acheter, soit d'avoir à fournir un effort plus grand pour assurer l'alimentation d'un afflux de population étrangère. Car le développement de l'industrie hôtelière est lié au développement des ressources naturelles. Il exige un certain taux de peuplement du pays et la transformation complète des méthodes de production. Il ne suffit pas, pour créer un mouvement touristique, d'affiches de publicité : il faut une orientation nouvelle de toute la population vers l'exploitation de cette branche très spéciale d'industrie. Ce qui manque en pre-

mier lieu à la Corse, c'est une école technique d'industrie hôtelière et des institutions de crédit hôtelier; c'est en second lieu un programme de mise en valeur.

LA MISE EN VALEUR DU PAYS

Il est très évident que l'intensification des productions naturelles n'est possible que si la vente en est assurée. A l'heure actuelle, le propriétaire isolé, voire le petit négociant d'exportation, ne peuvent absolument pas assurer l'écoulement de la plupart des produits (22). Seuls les

vins ont des débouchés à peu près réguliers.

La difficulté des transports terrestres, leur cherté, l'impossibilité de procéder à de grandes expéditions, d'assurer la présentation des produits ou leur conservation, le manque de relations continentales, bref tout ce qui caractérise l'état d'inorganisation absolue du négoce, s'opposent à l'accroissement des producteurs, et le Corse se justifie aisément de ne pas modifier ses usages en arguant de l'impossibilité où il se trouve d'expédier et de vendre (23).

La mise en valeur du pays suppose avant tout cet effort d'organisation, qui ne peut pas être entrepris par les individus, mais seulement par une ou plusieurs compagnies commerciales, agissant avec des capitaux suffisants. Il leur faudrait, en effet, disposer de moyens de transport permettant le ramassage régulier des produits, acheter à des cours fixes les excédents de récoltes, les concentrer en vue des expéditions dans les ports de la côte, construire les entrepôts frigorifiques nécessaires et enfin découvrir ou conquérir les débouchés qui assurent l'écoulement.

En même temps, des installations industrielles devraient

⁽²²⁾ Nous avons toujours dit et écrit que la question économique était en Corse étroitement liée à la question des transports. Plus ceux-ci seront nombreux et peu coûteux, plus les Corses auront intérêt à accroître leur production, qu'ils raréfient en ce moment faute de débouchés.

(23) Et il a entièrement raison,

être prévues pour le traitement des produits appelés à être transformés. Les manipulations industrielles ne devraient plus être abandonnées aux producteurs isolés. Il faudrait donc envisager la création de raffineries pour l'huile, peutêtre d'usines de produits alimentaires, de confitureries, de distilleries, d'usines de conserves de fruits et de légumes,

de fabriques de farine de chataîgne, etc. (24).

D'autre part il serait dangereux sans doute de laisser les producteurs isolés et sans protection en face des sociétés commerciales qui viendraient ainsi à se créer. Il faudrait donc encourager partout, dans tous les villages ou dans tous les cantons, la formation de syndicats ou de coopératives agricoles, appelés à défendre les intérêts de leurs membres et à traiter avec l'extérieur pour obtenir la fixation des prix, assurer la régularité et, au besoin le contrôle qualificatif des livraisons, faire la besogne de propagande et d'éducation nécessaire des paysans, procéder aux achats en commun de machines et d'outillage et ce, qui est peut-être le plus important de tout, organiser des caisses de crédit agricole. Œuvre ruineuse et devant laquelle, disons-le tout de suite, se dressent des obstacles considérables, plus psychologiques encore que techniques. Le Corse n'a jamais su pratiquer l'entente mutuelle. Il est trop habitué à vivre à l'état de clans pour ne pas voir toutes choses sous l'angle de la politique et des dissenssions politiques. Pourtant peut-être peut-on compter aussi sur son attachement profond au sol natal pour accepter de se plier aux mesures indispensables qui assureraient sa prospérité.

Nous ne pouvons donner ici qu'une esquisse de ce qui serait souhaitable et sans doute possible. Le risque, à ne pas prendre les initiatives qui s'imposent, est de voir le

⁽²⁴⁾ Ce fut le projet récent d'un de nos compatriotes les plus avisés, un grand industriel et business-man parfait. M. Vincentelli, Mais la crise économique a retardé l'exécution de ce projet.

pays s'appauvrir et se dépeupler progressivement, et soit que l'amertume grandisse dans l'ancienne population, soit que l'afflux des travailleurs immigrés se fasse de plus en plus considérable, une certaine désaffection se pro-

duira à l'égard de la France continentale (25).

A l'heure actuelle le danger n'existe pas. L'Italie a beau multiplier ses protestations d'amitié à l'égard des Corses, proclamer les affinités ethniques et linguistiques (d'ailleurs beaucoup plus linguistiques (26) qu'ethniques), instituer pour les étudiants corses pauvres des bourses auprès de ses universités. Le Corse a gardé un trop âpre souvenir de la domination génoise de jadis, il a un amour trop ombrageux de son indépendance pour céder à ces sollicitations. D'autre part il reste extrêmement sensible à ce que la France continentale a fait déjà pour le pays et aux améliorations qu'elle y développe actuellement. On entend des paysans se réjouir que la France ait été amenée à prendre des mesures de précaution qui se traduisent par le développement du réseau routier. La Corse est une « marche » où se maintiennent les sentiments propres aux régions frontières.

Mais, si l'on veut éviter à tout jamais dans l'avenir tout péril de ce genre, il ne faut pas que la population déserte,

il ne faut pas que la terre meurt (c).



Corses ont un dialecte italien. (c) Imprimé par la Société d'Etudes et d'Informations Eco-nomiques, 282, Bd St-Germain, Paris.

⁽²⁵⁾ D'autant plus qu'une certaine presse étrangère y tra-vaille avec une ténacité inlassabe. (26) Les affinités sont celles de toutes les langues néo-roma-nes, mais il est faux de dirè, comme on le fait souvent, que les

La menace d'une nouvelle endémie dans le Sud-Est de la France

Le Kala-Azar méditerranéen

Je désire attirer l'attention sur une maladie dont le nom commence à pénétrer dans le public, puisqu'elle a déjà fait l'objet des commentaires de la grande presse, sous le nom de Kala-Azar méditerranéen ou fièvre noire.

L'affection, qui semblait d'abord localisée aux Indes, a été signalée, depuis 1904, en Algérie, Tunisie, Maroc, Grèce, Sud de l'Italie, Espagne, Portugal, etc... et menace actuellement les côtes du sud-est de la France.

D'après le docteur Paul Giraud, qui vient de publier sur la question une étude fort intéressante que nous allons résumer ici, la région contaminée par le Kala-Azar s'étend de Marseille à Menton et dans l'intérieur sur plusieurs kilomètres, jusqu'aux premiers contreforts des Alpes. Plusieurs cas ont été signalés en Corse.

A Marseille, le Dr. Giraud a pu déjà réunir, depuis 1922, 95 observations personnelles qui montrent la progression de la nouvelle endémie. Il y a donc là un danger qui mérite de solliciter l'attention de l'hygiène préventive et de la Commission générale de propagande qui est son organe de diffusion.

Qu'est-ce que le Kala Azar?

C'est une affection qui est constituée au point de vue clinique par des accès fébriles, rappelant ceux du paludisme et surtout ceux de la Fièvre ondulente, de l'anémie, de l'augmentation du volume de la rate et une pigmentation de la peau qui l'a fait appeler par les Hindous: fièvre noire. Ces derniers lui donnent encore l'appellation de Fièvre dum-dum, du nom d'une localité voisine de Calcutta, où les Anglais ont un arsenal militaire qui fabriqua pour la première fois les balles dum-dum.

L'agent bactériologique du Kala-Azar est un protozoaire qui vit en parasite dans les globules blancs du sang. Il a été découvert en 1900 par Leishman, d'où le nom générique de Leishmaniose pour caractériser les différentes variétés de l'infection.

La maladie évolue de 6 mois à 1 an et aboutit à la cachexie et à la mort si on ne lui oppose pas un traitement convenable.

Elle frappe surtout les enfants de l à 2 ans et, d'après le docteur Giraud, elle sévit chez les personnes qui possèdent un jardin ou une maison de campagne proche de la ville, sans doute à cause de la présence de chiens qui constituent le principal réservoir de virus de la maladie. Des chiens, même en bonne santé apparente, peuvent être porteurs de parasites que l'on n'arrive parfois à déceler que par une minutieuse prospection bactériologique. Il est très vraisemblable que la contamination de chien à chien se fait au moyen d'un insecte piqueur, la tique, qui a déjà été incriminée pour la Fièvre récurrente africaine.

Pour la pénétration du virus chez l'homme, le contact direct avec des chiens n'est pas nécessaire. La voie digestive n'est pas impossible puisqu'une petite malade du docteur Giraud a été vue déglutir des matières fécales canines quelques mois avant le début des accidents. Cela expliquerait la fréquence de l'infection chez les enfants de l à 2 ans, « âge du touche à tout par excellence ».

On pense que les insectes piqueurs: puces, phlébotomes, tiques, etc... doivent jouer un rôle important dans la contamination humaine, mais le fait n'est pas encore scientifiquement établi.

Quoiqu'il en soit, les conclusions prophylactiques seront les suivantes :

Puisque les chiens sont porteurs de germes, il faut éviter de les mettre en contact avec les enfants. Abattre les chiens malades et même ceux montrant des lésions cutanées suspectes. Capturer tous les chiens errants, qui sont mal soignés et, par suite, parasités par les tiques. Faire des conférences populaires pour éclairer le public sur le danger de cohabitation avec les animaux.

Enfin, poursuivre la destruction des moustiques et phlébotomes par toutes les mesures anti-larvaires déjà employées dans la lutte contre le paludisme (comblement des eaux stagnantes, arrosage des mares avec du pétrole ou des poudres larvicides comme le vert de Paris, etc...).

En ce qui concerne les tiques, on s'efforcera de pratiquer la désinsectisation du sol en y répandant des eaux crésylées fortes, ou encore en détruisant avec la lampe à souder les insectes qui se sont réfugiés dans les fissures ainsi que le propose le docteur Giraud.

Docteur ABBATUCCI,

Chef du Service colonial
de l'Office national d'Hygiène sociale.

(Communication faite à la Commission de propagande de l'Office national d'Hygiène sociale).



process of the participant of the first of the same

A propos de l'Hymne corse

Nous avons publié dans le N° 81 de la Revue de la Corse les paroles du chant corse, composé par M. Cottoni, greffier honoraire de la Cour des comptes à qui un récent décret vient de décerner la Croix de la Légion d'honneur, qui est depuis longtemps musicien et poète. Cet hymne, enregistré sur disque, est aujourd'hui devenu populaire. Les lecteurs du Petit Bastiais auront lu dans le n° du 24 septembre 1933 le texte d'un autre chant qui eut pour auteur Eugène Landry, père de l'ancien ministre de la Marine et du Travail. Enfin M. Fumaroli, notre correspondant et collaborateur, nous communique le texte d'un troisième hymne, en le faisant précéder d'une courte préface. Les fastes héroïques de notre Corse ne sont ils pas dignes d'en susciter trois et même davantage?

**

Il y a trente ans, M. Giustiniani publia un hymne tiré du chant de guerre de M. D. Fumaroli (1). Celui-ci était un chant tout corse des pieds à la tête. En cette occasion M. Giustiniani écrivit à M. Fumaroli: « Non seulement je me suis inspiré de votre chant mais, par endroits, j'ai conservé vos propres expressions ».

L'hymne de M. Giustiniani fut déposé pour participer à un concours qui avait été créé. La commission de Bastia, chargée de décerner un premier prix, jugea qu'il n'y avait pas lieu de le faire. Elle se contenta de retenir deux compositions ayant une valeur réelle : celle de MM. Sari d'Ajaccio et Agostini de Bastia.

Entre temps, M. Lamounette, ancien vice-recteur de la

⁽¹⁾ On en trouvera le texte dans la brochure de M. Fumaroli : Chant de guerre corse, parue à Marseille en 1894 sous le nom de Ceppo d'Ogliastro.

Corse, pria l'auteur d'ajouter à son hymne deux couplets tout français et il fut édité sous cette nouvelle forme.

Mais il nous semble bien que, si on doit reprendre le sujet, c'est au texte d'origine qu'il faut revenir.

Les lecteurs de la Revue apprécieront, sans doute, les beaux vers de M. Giustiniani, comme ceux de M. Cottoni. Les deux chants marcheront la main dans la main pour l'éducation patriotique de la jeunesse insulaire.

Voici le texte d'origine :

Chant de guerre Corse de M. D. Fumaroli

Poésie de M. Guistiniani

Musique de (on demande des compositeurs).

1

Corses debout! la radieuse aurore
Chasse la nuit où nous nous agitons;
La grosse voix du Colombo sonore
Remplit d'échos les ténébreux vallons.
Dans les clochers que visite la foudre
Le bronze lourd s'agite avec fureur
Et dans les airs flotte une odeur de poudre,
Parfum puissant qui nous grise le cœur.

Refrain

L'heure approche Soyons sans reproche Frappons d'un bras sûr. Comme nos ancêtres Crions: mort aux traitres! Vive la Corse au ciel d'azur.

II

Un vent de feu, d'audace et de colère Souffle à travers les monts étincelants. Voyez au ciel qui lentement s'éclaire Se balancer des nuages sanglants. Voyez là-bas à l'horizon de flamme Se profiler, sur la mer en courroux, Les noirs vaisseaux qui déchirent la lame Et dont l'avant est dirigé vers nous.

(Au refrain).

Ш

O Sampiero qu'à ta voix vengeresse
Un peuple entier se lève furieux.
O Paoli, l'honneur et la sagesse
Viens nous montrer le chemin des aïeux,
Puissent vos noms passant de bouche en bouche,
Comme ces mots au magique pouvoir,
Nous inspirer votre haine farouche
Pour l'étranger qu'anime un fol espoir.

(Au refrain).



BIBLIOGRAPHIE

Canti popolari Corsi, - Mme Edith Southwell-Colucci, qui n'est plus une inconnue pour nos lecteurs et dont les ouvrages sur la Corse, où elle est née, commencent à former une petite bibliothèque, vient de publier à la librairie Raffaello Giusti, à Livourne, (prix 18 lires) un beau livre de 233 pages, du format 14 × 21, sur des chansons populaires qu'elle a recueillies en Corse. Ces poésies sont presque toutes inédites et ne figurent pas dans l'ouvrage du regretté Marcaggi qui parut en 1926 et que nous avons signalé ici-même. Dans une préface de 26 pages, Mme S.-C. a fort bien exposé la question. Après avoir rendu un hommage légitime à ses devanciers, Salvator Viale, Tommaseo Fée, l'abbé Galletti, Frédéric Ortoli, Austin de Croze, Marcaggi et plus récemment le professeur Biscottini. après avoir signalé l'importante contribution apportée à la notation musicale de ces chants par A. Clementi et surtout par Xavier Tomasi, l'auteur, s'inspirant surtout de Tommaseo. auteur italien, étudie les origines, l'expression poétique, l'harmonisation même de ces chants : ninne-nanne, terzine, serenate, constrasti, lamenti d'amore, brindisi, stornelli, filastrocca, lettere, testamento, strofe, voceri per morte naturale et per morte violenta. Sa méthode consistait à transcrire, sous la dictée d'une paysanne, souvent inculte, les chansons qu'elle désirait recueillir, d'en contrôler le texte par l'audition d'une autre chanteuse et d'arriver ainsi à la réconstitution à peu près exacte de la poésie originale. Elle avoue d'ailleurs loyalement que dans bien des cas les mots estropiés n'étaient pas rétablis fidèlement (1) ; que d'autres chansons, dites semi-populaires. avaient été reproduites avec l'orthographe italienne, qui devait être celle de la chanson originale (2). Quoiqu'il en soit Mme S. C. s'est donné la peine méritoire de recueillir ces chansons de la bouche même de nos compatriotes, d'en noter le lieu et la date de transcription avec le nom de la personne qui avait été son Orphée, et de sauver ainsi de l'oubli, qui viendra vite, les chansons populaires de la Corse dans la première moitié du XXº siècle.

La mystification de Colomba. - Le sujet, dont Prosper Mérimée tira la brillante nouvelle, qui est devenue le modèle du genre, n'a pas fini de susciter la verve des critiques et des écrivains. Celle de M. G. Michaut s'est exercée dans le numéro de janvier 1933 des Annales de l'université de Paris. Il nous en a fait l'analyse avec un art subtil qui met en valeur tout

ces mots: O tu che usavi chiamarmi tua signora.

⁽¹⁾ On peut avoir l'idée de cette déformation verbale par ces exemples pris au hasard dans le Voceru de la page 169, où appalanatu est mis pour appalanghatu (écarquiller) et fighiendu pour fidighiendu (regarder.) (2) Exemple le contrasto de la page 14 qui commence par

le récit de l'écrivain et que nos lecteurs trouveront plaisir à lire. Mais se demande M. Michaut, Prosper Mérimée a-t-il voulu nous mystifier ou se mystifier lui-même ? Mystificateur, il l'avait été dès 1826 dans la Bataille, « qui est un postiche byronien » ; il avait récidivé dans Cromwell, dont le personnage principal « est un marchand de marfonnettes », il avait continué dans le Théâtre de Clara Gazul par l'officier l'Estrange, personnages sortis de son imagination, mais que le Journal des débats prit pour authentiques, enfin dans la Guzia ou choix de poésies illyriennes, inventées par notre écrivain, et dont le Journal des savants « louait la traduction fidèle », etc., etc. Il semble donc que Mérimée ait songé surtout dans ses nouvelles et romans à décevoir le lecteur et « qu'il ne se soit pas apercu du moment où il introduisait dans son récit cette déviation légère par laquelle ce lecteur, ce candide lecteur, était conduit à côté du but où il se croyait mené ». C'est précisément ce qui est arrivé pour Colomba,

Oue voulait Mérimée ! Ecrire le drame de la vendetta. Il a admirablement conduit le récit dans ce but et composé avec Colomba un personnage tragique et adéquat à son thème. Le lecteur attend donc qu'Orso accomplisse cette vendetta à laquelle sa sœur le pousse irrésistiblement. Or, à la fin, on le sait, cela se termine par un cas banal de légitime défense. Adieu donc la vendetta que nous attendions. La solution est facheuse. Mérimée le sent : « toute l'analyse d'Orso à laquelle il s'est attaché, toutes ces peintures mille fois renouvelées des conflits intérieurs qui déchiraient cette âme mi-corse, mi-francaise elle les rend vaines. Sans doute l'heureux dénouement de l'idylle en devient plus facile, trop facile même, car il est évident que le plus naïf lecteur ne saurait avoir d'inquiétude sur le sort de l'outlaw volontaire. Mais comme l'histoire, y perd de sa grandeur !... En supprimant la faute, Mérimée a supprimé le problème moral et diminué son héros. Le drame puissant et poétique se tourne en une anecdote pittoresque. Il l'a si bien senti qu'il a ramené à la fin sa Colomba et qu'il a essayé par là de retrouver la note tragique. Mais si son héroïne reste tragique, elle est la seule. Les autres sont « gentils ». Certes Orso et Lydia sont agréables à voir, le récit de leurs amours heureuses charme les amateurs d'idylle. Il n'en est pas moins vrai que le chef d'œuvre de Mérimée y perd en poésie. Et nous comprenons maintenant l'obscure inquiétude que nous laissait cette lecture. C'est que l'invincible auteur du Théâtre de Clara Gazul, de la Guzla, de la Vénus d'Ille, de Lokis et de tant d'autres récits, d'ailleurs pittoresques, frappants, émouvants même nous a, une fois de plus, mystifiés ».

Mystifiés ou non, il n'importe, Colomba n'en restera pas moins le chef d'œuvre de Mérimée, à travers lequel le monde entier fera connaissance avec la Corse et jugera ses habitants. La Corse, vue de Livourne. — Nous nous sommes toujours gardé de répondre aux allégations du journal le Telegrafo de Livourne qui, chaque semaine, affirme à ses lecteurs que la Corse est purement et strictement italienne et doit revenir à l'Italie. La Revue de la Corse a horreur des polémiques et ne s'y laisse jamais entraîner. Elle recherche la vérité dans les faits et ne s'incline que devant eux.

Cependant, pour une fois, il nous semble qu'il est bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs et compatriotes les affirmations contenues dans le No du 8 novembre 1933, sous la signature de N. Gambacorta. Ils apprécieront eux-mêmes et nous n'y ajouterons aucun commentaire. L'article a pour titre : Come la Francia vuol francesizzare la Corsica » et remplit près de cinq colonnes. En voici quelques extraits traduits :

Dans les classes primaires, les maîtres pour pouvoir se faire comprendre facilement de leurs élèves sont obligés de développer en dialecte leurs leçons et sont très rares les enfants qui peuvent parler ou écrire en français sans commettre les

erreurs les plus grossières à chaque phrase ».

Plus loin : « On fait auprès des élèves et de leurs parents une active propagande pour qu'ils délaissent l'italien en faveur de l'anglais ou de l'allemand. Les résultats sont d'ailleurs maigres. En face de 300 élèves qui, au lycée de Bastia, suivent les cours d'italien, il y en a à peine 50 qui étudient l'anglais et l'allemand ».

Et encore : « C'est à peine si, chaque année, une dizaine d'étudiants corses, à la fin de leurs études secondaires, vont s'inscrire à une université. Les autres doivent se contenter d'un enrôlement dans l'armée, ou d'une fonction administrative ou de succéder à leurs parents dans l'exploitation du

domaine agricole ».

Le dialecte toscan est parlé par 90 pour 100 des familles corses. L'emploi de la langue française est totalement inconnu, surtout à l'intérieur. Même dans les deux principales cités, Bastia et Ajaccio, quiconque parle exclusivement le français est un phénomène. On peut rester des semaines entières sans jamais trouver l'occasion de devoir soutenir une conversation

en français ».

« La lutte contre « l'italianité de la Corse » donne des résultats complètement nuls dans les centres ruraux où les livres et les journaux français n'arrivent pas, où la langue française est inconnue à l'égal de l'anglais ou de l'espagnol, où le continental est un étranger, où le nombre des immigrés italiens est plus grand. Ceux-ci ont de fréquents contacts avec la population et sont considérés par les Corses comme étant « des leurs ; ils aident beaucoup à conserver les traditions et la langue italiennes dans l'île ».

• En conclusion, nous pouvons affirmer que, malgré la campagne intensive entreprise en Corse, en faveur d'une francisation de l'île, bien que celle-ci soit soumise à la France depuis un siècle, à cette allure la Corse sera devenue terre française et aura perdu toute trace d'italianité seulement dans

une guinzaine de siècles. Et encore ! »

Nous ne critiquerons pas. Ceux qui connaissent la Corse au-

ront eux-mêmes constaté que l'auteur n'a jamais dû aller en Corse! Mais, peut-être le journaliste a-t-îl écrit pour induire en erreur ceux qui ignorent notre île.

La faune des cours d'eau de la Corse (d'après une Communication de M. Louis Roule à l'Académie d'agriculture). — Une opposition fort nette s'établit entre les cours d'eau de la Corse et ceux des régions continentales qui lui font face. Ces derniers contiennent, outre la truite, des représentants parfois nombreux de plusieurs espèces appartenant à la famille des cyprinidés, par exemple, un barbeau (harbus meridionalis Risso) et la soufie (telestes soufia Risso); ils rencontrent aussi des anguilles, qui arrivent du large à l'état d'alevins, et remontent les ruisseaux tout en effectuant leur croissance.

Rien de tel dans les eaux corses, qui ne portent que des truites, en sus des anguilles montées de la mer. Tout peuplement de cyprinidés et autres poissons d'eau douce leur fait défaut, sauf une seule exception, celle d'une blennie cagnette (blennius frater Asso), qui habite quelques stations isolées comme elle le fait aussi dans le midi continental, en Espagne

et en Italie.

Il en résulte donc que la faune ichthyologique des eaux douces de la Corse a un caractère remarquable, limité, et presque unitaire, puisqu'elle se borne à la truite à peu près seule. En revanche, elle compense cette parcimonie spécifique par une ample extension œcologique. Sauf cas fort rares, tous les cours d'eau de la Corse, qui sont des fleuves côtiers indépendants les uns des autres, renferment des truites, depuis les têtes de leurs bassins jusqu'aux approches de la zone maritime.

On pourrait présumer que l'indépendance de ces fleuves côtiers, leur isolement mutuel, et leur séparation complète, par de hautes crêtes montagneuses, aient permis dans cette ségrégation par bassins hydrographiques distincts l'unique

espèce de poissons qui les fréquente.

Il n'en est rien. La truite de la Corse offre une remarquable uniformité de dispositions. Elle se rattache aux formes méridionales de l'espèce, décrites sous divers noms, notamment sous celui de salmo (trutta) macrostigma Dum. Leur taille, petite, est comprise chez la plupart de celles que l'on pêche, entre 15 et 25 centimètres. Les individus plus volumineux sont rares. Les taches noires, espacées, couvrent les flancs jusqu'à un niveau ventral assez bas. La chair est blanche, sans saumonage.

L'absence complète de poissons d'autre sorte impose à cette truite un régime alimentaire spécial. Elle ne peut trouver autour d'elle, comme proies, que des individus de son espèce, des batraciens et des insectes. L'autopsie stomacale prouve qu'elle en profite largement. Le contenu de l'estomac montre, selon les cas, des truitelles, des têtards, des urodèles au genre euprocte et des insectes fort variés, dont les plus nombreux sont des larves de phryganides.

Les insectes terrestres tombés à l'eau par accident, et hapnés comme proies, abondent pendant la plus grande partie de l'année, tellement est serrée la couverture forestière des rives. L'estomac est presque toujours bourré, indiquant par là que la sitèse, ou capacité d'alimentation du cours d'eau, est suffisamment assurée, magré la privation des espèces de poissons blancs qui, dans les eaux continentales, composent souvent la base de la nutrition.

La reproduction possède, pour s'exercer, des facilités, qui ailleurs lui font souvent défaut. Les fleuves côtiers de la Corse, bien que d'une faible étendue, possèdent des affluents nombreux, torrents modestes et ruisselets, où, à l'époque de la ponte, les géniteurs, s'engagent afin de déposer leurs œufs. Souvent située dans des lieux inaccessibles, ou le braconnage ne saurait s'exercer, la fonction reproductrice s'accomplit sans obstacles, et les alevins grandissent sans trop subir de pertes.

Grâce à cette commodité tenant à la topographie du pays et à son riche revêtement forestier, les générations annuelles sent capables, par elles mêmes de maintenir le peuplement à un taux relativement élevé, malgré les destructions opérées par la pêche, et par le cannibalisme de l'espèce. Il en résulte qu'il serait superflu d'envisager, pour la Corse, l'appoint d'un repeuplement naturel étant capable de fournir par lui seul une production s'accordant avec la sitèse moyenne des cours d'eau.

Par contre, s'il est sans doute inutile d'effectuer des travaux de repeuplemnt pour la truite indigène sauvage, peut-être conviendrait-il de prévoir la création d'établissements d'élevage de truites de consommation, à qui les communications rapides actuelles avec les grandes villes du littoral continental voisin assureraient aisément des débouchés.

· Ces établissements manquent encore

Pourtant, certaines régions, celle de Corte, celles qui se placent en arrière de Bastia et d'Ajaccio, seraient capables, soit par l'utilisation de sources permanentes, soit par l'utilisation de ruisseaux, de se prêter à des aménagements de cette sorte. Une telle industrie mériterait d'être fondée.

Carte archéologique de la Caule : la Corse. - L'Institut de France a entrepris une œuvre magistrale qui porte le titre de : Forma orbis Romani, carte archéologique de la Gaule romaine. M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, dont les œuvres archéologiques font autorité, a été chargé de diriger cette collection de travaux qui fera honneur à la science française. Il s'agit de dresser le catalogue des découvertes relatives à l'occupation romaine et d'en reporter les emplacements géographiques sur une carte au 200.000. Deux fascicules ont été publiés sur la région méditerranéenne. La rédaction du troisième a été confiée au Directeur de la Revue de la Corse, qui l'a achevée au cours de l'année 1933. Le fascicule vient de paraître à la librairie Leroux (1). Le texte forme une brochure du format 23 x 28 ; l'impression est faite sur beau papier couché. Une introduction de M. Blanchet contient les remarques indispensables à l'explication de l'œuvre. Une liste des ouvrages et mémoires cités précède les 71 numéros désignant les localités où les vestiges romains ont été signalés. La figure 3 reproduit

^{(1) 28,} rue Bonaparte, Paris (VIe). Prix : 50 francs.

le fameux diplôme militaire retrouvé à Algajola. Une belle photographie montre le bas-relief de Luri qui se trouve au musée corse de Bastia et le sarcophage d'enfant de Bastelicaccia qui est au musée d'Ajaccio. Enfin une magnifique carte de 1 m. × 0,75, sur laquelle les localités, où ont été découvertes les traces d'occupation romaine, sont soulignées en rouge, accompagne le fascicule.

Revue de la Presse

Les pièves de la Corse. — Le Petit Bastiais continue la série de ses articles sur nos anciens cantons avant 1789. Le nº du 1º décembre s'occupe de Valle d'Alesani qui avait 2021 H. en 1774, 3226 en 1850 et en a 2670 en 1931 ; celui du 7 décembre étudie la piève de Pietra di Verde, qui a eu successivement 2042, 3120 et 2763 H. ; le nº du 18 décembre est réservé à la piève de Castellu-Sorba (Vezzani) passée de 3620 H. à 7267 ; le nº du 23, à la piève de Gaggiu ou du Tavignanu (canton de Piedicorte) qui de 1777 H. passe à 3667 ; le nº des 25 et 26 à la piève de Vecchiu ou Venacu dont la population de 2680 H. à atteint le chiffre de 3664.

Les Bonaparte avant Napoléon. - Le même journal poursuit l'historique de la famille Bonaparte en Corse, depuis les origines au XVo siècle. Le 4 décembre, il est question de la septième génération représentée par Joseph (1663-1703) époux de Marie Bozzi, dont il eut huit enfants et qui lui apporta une dot rondelette. Le 15 décembre, il s'agit du fils de ce Joseph, Sébastien Nicole qui se maria avec Marie Anne Tusoli de Bocognanu et mourut en 1760, après avoir eu six enfants, dont l'archidiacre Lucien et un Napoléon, prénom qui était entré dans la famille avec les Bozzi. La neuvième génération (24 décembre) est représentée par Joseph Marie Bonaparte, grandpère de l'Empereur. Comme ses ancêtres, il s'unit à une famille notable de la ville, les Paravisini, et exerça comme eux la charge d'Ancien. A ce moment la famille Bonaparte est une des plus considérées d'Ajaccio, Joseph-Marie eut deux enfants : Gertrude, la bonne tante de Napoléon Ier et Charles, père de ce dernier, qui fut docteur en droit de Pise, Conseiller du Roi et député de la noblesse aux Etats généraux de Corse. Son union avec Letizia Ramolino est connue. Des familles continentales s'installaient alors à Ajaccio avec les troupes francaises et le capitaine suisse Fesch épousa la dame Pietra Santa. veuve Ramolino, mère de Létizia ; ainsi s'explique la parenté de l'Empereur et du cardinal Fesch. Son grand père Joseph-Marie et ses grands oncles Lucien et Napoléon devaient accroitre sensiblement le domaine et la fortune de la famille. Le second surtout, énergique et bougon, commerçant et armateur, laissa à Charles, son neveu, les ressources qui lui permirent d'élever sa nombreuse famille. Les deux dernières générations des Bonaparte avaient eu une vingtaine d'enfants (30 décembre 1933).

Caivi au XVIII siècle. — L'ingénieur Legin du Plan a publié en 1788 un rapport intéressant sur la situation de la place de Calvi, que le **Petit Marseillais** du 1^{er} novembre a reproduit. Il montre son utilité, ses moyens de défense et l'avantage qu'il y aurait à en faire le centre de la défense française et des relations avec le continent, dont elle est la cité la plus rapprochée. Il conclut qu'elle doit avoir les faveurs du gouvernement.

L'ame corse. - Mme Marguerite Dufour essaie de l'analyser. Elle y voit le résultat complexe du milieu dans lequel a vécu et s'est développé le peuple corse. Ce peuple a pour caractères essentiels la fierté, la solidarité, l'hospitalité, l'amour de la vengeance et aussi (il fallait bien que cette continentale, cependant fort bien disposée pour nous, le répétât après tant d'autres) la paresse : « Nés dans un beau pays, se contentant de peu, les Corses n'ont pas à se donner plus de mal qu'il ne faut. Très sages, très sobres, le paysan du maquis, le pêcheur de l'île n'ont presque pas de besoins ; ils ne tiennent pas à la fortune... etc., etc. » Mais non, mais non ! Les Corses aiment la fortune comme les autres hommes. Ils ont expérimenté que l'effort personnel ne suffit pas à la procurer, par suite des conditions économiques de l'île. Ils se bornent donc au strict nécessaire ». - Ou'on leur donne les moyens d'acquérir la richesse et l'on verra bien si leurs efforts ne seront pas incessants pour y parvenir. (Marseille-Matin, 14 nov. 1933).

Letizia Ramolino, mère de Napoléon. — M. François Duboureau, vice-président de l'Association des écrivains combattants, a fait le 24 octobre 1933, à Versailles, une belle conférence sur Madame Mère, Letizia Bonaparte, qui avait les qualités de la femme corse et le cœur d'une mère. M. Pichard du Page, rendant compte de cette conférence, dans Les Nouvelles de Versailles du 27 novembre, exprime le désir que le corps de Letizia soit transporté sous le dôme des Invalides, à côté de son illustre fils. « L'injustice faite à sa mémoire, écrit-il, ne sera pleinement réparée que le jour où, sous le dôme des Invalides reposera, non seulement l'Aiglon, mais la mère admirable à laquelle on ne songe pas assez, à qui l'Empereur dut le meilleur de son cœur, de son génie, de sa gloire... etc. ».

Nous avouons ne pas comprendre. Quelle injustice y a-t-il à laisser le corps de cette ajaccienne dans la chapelle d'Ajaccio ? Napoléon fut l'Empereur des Français ; il appartient à la France et à son épopée militaire ; sa grandeur historique est intimement liée à celle du pays qu'il gouverna, son prestige est inséparable du prestige français. Il dort aux Invalides « au milieu de ce peuple qu'il a tant aimé ». C'est logique, c'est juste. Mais Letizia Bonaparte, transplantée sur les bords de la Seine, y resta corse par le cœur, par les habitudes, par les souvenirs. Quoique mère de Napoléon, sa place était en Corse ; on l'y a ramenée. Elle dort au milieu de ses ancêtres et de ses compatriotes. Si les morts éprouvent nos sentiments humains, nul doute, pour nous, qu'elle n'ait une satisfaction profonde à se sentir « in patria ». Tout Corse me comprendra !

portu Vecchiu. — Tableau d'ensemble de la situation de cette petite ville en 1933. Le journaliste signale les progrès qu'elle a réalisés, d'abord à cause du chemin de fer de Ghisonaccia, qui l'atteindra incessamment, ensuite parce que le paludisme.

grâce au docteur Coulon et au service antipaludique, est à peu près disparu, enfin parce que la population a fortement augmenté et n'émigre plus pendant l'été. On parle même d'en faire une station navale et aérienne (Petit Marseillais du 27 novembre).

Les Armoiries de la Corse. — Quelle en est l'origine ? Quelle en est l'explication ? C'est ce que M. Pascal Antomarchi se demande dans un article du Petit Marseillais du 9 décembre, ll y répond à l'aide de la documentation fournie par Marcaggi dans : Terre de Corse. Il aurait pu être plus explicite et plus précis s'il avait connu la remarquable étude de M. de Giafferi dans la Revue de la Corse, n° 52 (1928).

Jean Pierre Gaffori. — M. Fumaroli, qui s'intéresse beaucoup aux grands hommes de notre île, a résumé la biographie de ce chef qui, le premier, se rallia franchement à la cause française et la servit si bien qu'il fut condamné à mort par le Sénat génois. Il devait être assassiné le 2 octobre 1753 : « Homme po'itique profond, grand pacificateur, grand patriote, général habile, c'est ce qu'il faut retenir à l'actif de Gaffori ; on doit le placer immédiatement après Sampiero, Paoli et Napoléon ». (Marseille-Matin, 5 articles de décembre).

Un épisode de la République Corse. — Dans le même journal, le 11 décembre, le même publiciste cite quelques lettres de l'époque de Paoli (années 1763-1764). Les unes concernent les instructions données par le président de la République corse à ses amis et subordonnés, les autres renferment les nouvelles transmises par le Commissaire génois à son gouvernement.

L'aumônier de Napoléon à Sainte-Hélène. — Il s'agit de l'abbe Bonavita, de Pietra ba, devenu, après une carrière mouvementée, protonotaire apostolique et aumônier de l'Empereur. Vieilli et malade, il quitta le rocher malsain avant que l'Empereur expirât et laissa à son jeune coadjuteur, l'abbé Vignali, le soin et l'honneur d'assister le grand homme à ses derniers instants. L'abbé Bonavita se retira à l'île Maurice où il mourut en 1833. On vient de célébrer pleusement le centenaire de cette mort par une cérémonie sur sa tombe, au cimetière de Pamplemousse. Le Petit Bastiais lui a consacré un article dans son no du 22 décembre 1933.

Les Greos de Cargèse en Algéric. — Mile Zanettacci raconte, dans le Petit Marseillais du 31 décembre, comment un certain nombre de familles grecques de Cargèse allèrent fonder, en 1874, à Sidi-Mérouan, département de Constantine, en Algérie, une colonie qui, grâce à leurs efforts, prospéra. Ces Hellenes corses sur la terre d'Afrique firent une seconde fois la preuve que rien ne les rebutait pour créer un foyer. Ces 80 familles avaient donné quelques années plus tard une population de 431 personnes. Mais l'attrait de la grande ville a agi sur elles, comme sur toutes les agglomérations rurales, d'autant plus que les concessions primitives de terres étaient trop exigües et c'est ainsi que l'émigration a fait tomber la colonie à 128 habitants aujourd'hui.

NOUVELLES en quelques lignes

La subvention cinquantenaire en 1934. — Les 2.500.000 france de la subvention due par l'Etat au département de la Corse seront, cette année, affectés : I° à des dépenses ordinaires prévues au budget jusqu'à concurrence de 500.000 frs ; 2° au paiement des dépenses d'électrification générale, soit 1.050.000 fr. ; 3° aux achats de terrains nécessaires pour la construction du chemin de fer Ghisonaccia-Bonifacio, soit 542.000 frs ; 4° le reste sera affecté à l'acquisition des terrains utiles pour l'assainissement des régions du Fiumorbu, du Stabiaccu et de Biguglia, aux travaux des canaux d'irrigation de Figarella, d'Aleria, de Bastelicaccia, enfin à l'achèvement du pont du Taravu.

Assainissement de la Corse. — D'un rapport de l'ingénieur en chef, il résulte que les travaux suivants ont été terminés : canalisations d'eau potable de Macinaggiu (3 kil. de longueur); de Furiani (15 kil.) ; d'Ortale (1.700) ; de Biguglia (29) ; de Casinca (25) ; de Padulella (17) ; de Cervione (14) ; de Linguizetta (13) ; d'Aleria et Fiumorbu (51) ; d'Allonia (10) ; de Solenzara (16) ; de Sainte-Lucie de Portu-Vecchiu (12) ; de San Glovanni de Carbini (10) ; de Portu-Vecchiu (12) ; de Bonifacio (1.800).

Canaux d'assainissement de Biguglia (12 kil. 800), de Casinca

(23.900), d'Aleria (28).

5 stations de pompage à Biguglia, 2 en Casinca, 1 à Aleria, 1 à Portu-Vecchiu, 1 à Bonifacio et enfin une usine hydro-électrique sur le Golu. Ces travaux doivent être entretenus par le département et les communes. Il nous reste à souhaiter qu'ils n'aient pas le sort de ceux qui avaient été réalisés de 1858 à 1885.

Nos récoltes en 1933. — Elles révèlent notre situation agricole. La comparaison avec l'année 1913 est significative. Voici donc les deux chiffres, celui que nous mettons entre paren-

thèses se rapportant à cette date de 1913 :

Sarrazin (néant); millet (néant); maîs, 10.080 quintaux (10.060); haricots secs, 2.860 qx (15.000); lentilles, néant (120 qx); pois secs, 90 qx (1.000); fèves, 400 qx (2.550); pommes de terre, 19.800 qx (120.000); betteraves fourragères, 2.600 qx (néant); prairies artificielles, 7,200 qx (56.100); fourrages verts, 6.000 qx (néant); prés, 300.000 qx (735.000).

Le recul de notre production agricole. — Les chiffres du paragraphe précédent suffiraient à eux seuls pour montrer que notre agriculture n'est pas dans une situation prospère. M. Carlotti, directeur des services agricoles, s'en inquiète et pousse un cri d'alarme au sujet de cette ressource essentielle de notre économie rurale : l'élevage. Déjà la culture du blé, qui dépassait pendant le siècle dernier 300.000 quintaux, a été ruinée par l'importation des farines du continent vendues à des prix inférieurs aux nôtres, de méilleure qualité et plus blanches ; notre

vignoble est menacé par l'entrée des vins espagnols, également moins chers, mais de moins bonne qualité, et voilà que les animaux du cheptel tunisien ou même africain commencent à supplanter le bétail corse. Il y a intérêt mafeur, écrit M. Carlotti, à conserver notre troupeau qui procure à notre département la moitié de ses ressources avec le lait, la viande et le travail. Sa diminution accélèrerait l'exode de nos paysans. Il faut donc lutter, améliorer la qualité, réduire les frais d'élevage et par le contingentement, enrayer l'importation. Il est urgent d'y penser. La lutte pour la défense économique exige autant d'énergie et de ténacité que la défense du territoire.

Nos chemins de fer. - Le directeur de leur exploitation, dent on ne peut pas nier les efforts vers le progrès, annonce que bientôt des automotrices fonctionneront sur le réseau insulaire. Une automotrice circulera en 1934 à la place des trains maritimes de 1933 et franchira la distance Ajaccio-Bastia en 4 heures. Il y aura ainsi, deux fois par semaine, un voyage aller et retour dans la même journée. Le trajet Bastia-Portu-Vecchiu sera effectué dans le même temps. Sur la ligne Ponteleccia-Calvi, une auto accomplira tout le parcours en 3 h. 45 et réalisera le même jour l'aller et le retour, avec six heures d'arrêt à Bastia, L'avantage sera incontestable. Ajoutons que chaque auto pourra transporter 60 voyageurs et même 90. Les innovations directoriales ont été encouragées jusqu'à ce jour par un excédent des recettes sur les dépenses, fait exceptionnel et admirable, quand on songe aux déficits notoires des réseaux continentaux.

Le nombre de voyageurs transportés a été de 517.511; le tonnage des marchandises de 121.358 t.; les recettes se sont élevées à 7.975.636 francs.

Ajoutons que la seconde section du chemin de fer Ghisonaccia-Bonifacio est presque terminée, on parle de son achèvement pour 1934. Les dépenses se sont élevées jusqu'ici à un peu plus de 13 millions pour le tracé Solenzara-Bonifacio.

Le mouvement des ports. — On a enregistré, en 1932, l'entrée dans les ports corses de 1568 navires jaugeant 1.343.736 t. et la sortie de 1.680 bâteaux jaugeant 1.317.019 t. Le nombre des passagers transportés a été en 1931 : de 113.184 à l'entrée et de 109.623 à la sortie : en 1932, de 168.503 à l'entrée et de 130.087 à la sortie.

Aux importations les articles les plus importants de notre commerce sont : 5.872 bœufs, 2.238 vaches, 164 taureaux, 1.915 veaux, 486 porcs et porcelets, 3.354 quintaux de viandes frafches et congelées, 3.601 quintaux de charcuterie, 5.845 quintaux de fromages, 4.592 de poissons conservés, 113.487 de blé, 38.191 de maïs, 121.124 de farine de froment, 49.629 de sons, 40.244 de pommes de terre, 23.383 de légumes frais, 4.708 de légumes secs, 40.244 de fruits séchés, 8.915 de café, 1.480 de sucre, 4.120 de tabacs et cigares, 22.075 hectolitres de vins, 15.933 de bières, 3.718 de liqueurs alcooliques,

727.069 de matériaux de construction, 10.257 de bois à construire, 3.661 de bois scié, 204.487 de houille, 10.327 de pétrole, 70.867 d'essence, 18.626 de métaux, 18.351 de fer ouvré, etc., etc.

Nos exportations comprennent: 1.200 têtes de bétail environ, 2.958 qx de viande fraiche ou conservée, 3.333 de peaux brutes, 12.986 de fromages, beurres, œufs; 1.400 de poissons frais dont 687 de langoustes; 22.167 de châtaignes; 19.641 de cédrats; 4.211 de fruits de table; 41.863 de bois à construire; 33.288 de bois communs, 6.773 de liège, 75.187 de charbons, 451 seulement d'ébauchons, 9.417 de vins ordinaires, 6.087 de vins de liqueur en bouteilles; 61.450 d'extraits tannants; 85 d'eaux minérales, etc.

On remarquera les chiffres du blé, de la farine, de la pomme de terre, des fruits secs que notre île pourrait facilement produire. Pour la houille, les matériaux, les pétroles, essences et le fer ouvré, nous serons toujours les tributaires du continent. En résumé nos ventes comprennent surtout les produits de nos forêts et de nos maquis, bois sous toutes ses formes, sciés, communs, lièges, acide gallique, charbon de bois, quelques produits agricoles comme les châtaignes, les cédrats, les vins. Nous achetons des denrées alimentaires, des articles industriels, des matières premières et notre balance commerciale demeure ainsi déficitaire d'une centaine de millions.

Les Recettes douanières. — Sous cette rubrique figurent aussi certaines contributions indirectes. Le chiffre d'affaires a produit 1.132.758 francs; les droits de péage: 1.229.507 frs; la taxe sur les automobiles, 1.887.322; la taxe sur les spiritueux, 1.769.627; les taxes de consommation, 2.694.456 fr. et les droits à l'importation 4.541.573, soit un total de 14.504.199 francs, dont un peu plus de 10 pour les douanes et de 4.400 pour les indirectes.

Les services maritimes. — Le service de l'Ile de beauté qui reste affecté aux trajets touristiques a été fixé ainsi : samedi, départ de Marseille pour Nice avec escales autorisées à Toulon, Saint-Tropez, Cannes ; arrivée à 19 heures ; dimanche, Nice-Calvi, dans l'après-midi ; lundi, retour Calvi-Nice ; mardi, croisière dans les parages de Nice ; mercredi, Nice-Ile-Rousse ; jeudi, Ile-Rousse-Nice ; vendredi, Nice-Marseille. Les voyages entre Corse et continent auront toujours lieu dans l'après-midi et dans le même temps : six heures.

L'enseignement. — Voici d'après le rapport annuel du Vicerecteur la situation actuelle de l'enseignement primaire :

Il y avait l'an dernier, dans les écoles élémentaires, 16.458 garçons et 14.803 filles inscrits, mais 14.541 garçons ét 12.951 filles seuls ont été des élèves réguliers, soit 27.492 sur 31.261. Les écoles maiernelles avaient 650 garçons et 637 filles, au total 1.287. Il y a 220 écoles de garçons et 223 de filles, 13 écoles maternelles, 358 mixtes : au total 814 écoles. Le nombre des instituteurs est de 312 titulaires, 32 stagiaires, 11 intérimaires ; celui des institutrices de 793+51+28, soit 872. Au total le nombre des maîtres est de 1227.

Les étrangers en Corse. — D'après une statistique récente, il y avait au 31 décembre 1932 : 18.874 étrangers, comprenant 16.379 Italiens, 576 Tunisiens, 392 Espagnols, 330 Russes, 165 Tchécoslovaques, 133 Polonais, 103 Suisses, 95 Bulgares, 79 Allemands, 68 Britanniques, 66 Hongrois, 78 Serbes, 75 Portu-

gais, 45 Hellènes, 42 Belges, 33 Turcs, 29 Autrichiens, 28 Chiliens, 24 Syriens, 22 Roumains, 13 Marocains et 30 Hollandais, Lithuaniens, Arméniens, etc. Quelle tour de Babel! Mais nous n'approchons pas de Marseille où l'on vient de recenser 205,000 Italiens !

Les méfaits du déboisement. - Au lieu dit Salaghia, hameau de Minerbiu, commune de Barrettali, dans le Cap corse, un éboulement de la falaise a écrasé les maisonnettes de pêcheurs qui avaient été construites dans l'abri creusé par la mer. Leurs habitants ont échappé à la mort, mais ont été ruinés. Les roches étaient cependant assez dures pour inspirer confiance, mais le déboisement en exposant le sol nu aux agents atmosphériques et aux infiltrations des pluies est la cause de la catastrophe. Déjà il y a quelques années, pour la même raison, on avait eu à déplorer le glissement de la colline aux environs d'Erbalonga, sur la côte orientale. La nature vous avertit, mes chers compatriotes, ne déboisez pas avec autant d'intensité, vous en seriez les premières victimes,

Les assurances sociales en Corse. - La loi qui est entrée en vigueur en 1930 a donné les résultats actuels. Il y a 21.223 assurés obligatoires de l'industrie et du commerce ainsi que 4.031 des professions agricoles et forestières. Les assurés facultatifs sont au nombre de 1.251. Le chiffre total des contributions patronales et ouvrières a été de 3.826.785 francs.

L'assistance médicale gratuite. - Elle a coûté en Corse. pendant l'année 1932, 1.411.850 francs dont 190.000 pour la distribution de la quinine.

Cette dépense est assurée moitié par l'Etat, moitié par le département et les communes.

La maison de Napoléon à Sainte-Hélène. — Dans un de nos numéros précédents, nous avions signalé l'état de délabrement des bâtiments dans lesquels l'Angleterre avait exilé Napoléon et la souscription ouverte par la Société des amis de Sainte-Hélène dans le but d'effectuer les réparations urgentes. Nous avons appris avec plaisir que le gouverneur anglais de l'île avait le 25 novembre inauguré le musée napoléonien et fait commencer les travaux de construction qui procureront au Conservateur du Musée une habitation pour lui et sa famille. Ces nouveaux bâtiments seront identiques à ceux qui existaient en 1820 et qui abritèrent Las Cases, Gourgaud, Montholon et leur famille. Ils avaient été rasés en 1860. Ainsi la maison dans laquelle vécut, souffrit et mourut l'Empereur redeviendra le musée du souvenir.

Récompense littéraire. - Nous avions eu déjà l'occasion de féliciter le poète bastiais Dominique Vecchini pour la récompensa qu'en juillet dernier l'Académie lui avait accordée avec le virtx d'abbé-Vauquelin. La Direction de la Revue est heureuse ple récidiver (his repetita placent). La Société des gens de lettres vient en effet de couronner son talent avec le prix Mesureur da Vailly e reservé à une œuvre du plus pur style classi-que' : C'est, avec delle que lui avait déjà attribuée la Société des proces français, la troisième récompense obtenue par Electron and Vecchini pour ses poèmes strictement corses.

TABLE DES MATIÈRES pour l'année 1933

Sommaire du n° 79 (Janvier-Février)	
CHARISOLI (A.). — Le lieu de naissance de Christophe Colomb	Page 16 21 26 43
Sommaire du nº 80 (Mars-Avril)	
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). — Le général Casalta (avec portrait)	73 87 99 118 126
Sommaire du n° 81 (Mai-Juin)	
BAUDOIN (Abbé). — Santa Devota, martyre corse COLONNA DE GIOVELLINA (Général). — Le général Ca-	137
salta II	143
de l'exil	157 176 192
Sommaire du nº 82 (Juillet-Août)	
REGULUS. — Le docteur Antonini (avec gravure) BAUDOIN (abbé). — Santa Devota, martyre corse SAVELLI (François). — Après l'abdication : le chemin	205
de l'exil	225

	Pages
Fumaroli. — Oletta, notes historiques	345 357
Ambrosi-R. (A.) — Sampiero et Vannina	269
d'Ortica (avec une gravure)	377
général de Rivière	282
vure)	292
Abbatucci (Séverin). — Le paludisme en Corse en 1832	308
X**. — La situation économique de la Corse	312
Sommaire du nº 84 (Novembre-Décembre)	1
AMBROSI-R. (A.). — La Révolution et la Corse (2 grav.) MORATI (Marius). — Les rohes écrasées de la vallée	333
de la Cinarca	351
(and dray we)	355
X". A La situation économique de la Corse	359
Ansarpace (Severin) decteur. — Une nouvelle endé- mie deux le Sud-Est de la France	377
Comptes fendus : La faune des cours d'eau de la Course par M. Louis Roule. — Carte archéolo-	380
Bique de la Corse, par A. Ambrosi-R	383

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer rapidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, haccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aidecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs ; (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésorèries genérales (France et colonies). Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des cièves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saimur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de

Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Reviu et envayez-la sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer.

a l'ÉCOLE PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (14)

vous recevez aussitot, sans engagement et sans frais le programme et tous les renseignements

ETABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.



Fabricants et Fournissenrs Généraux

DE MATIÈRES PREMIÈRES

Pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE

et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :

TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TELEGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Pone la publicité, s'adresser également à

M. A. F. VINCENTELLI

177, Rue Lozane, ANVERS (Belgique)



LB

"Cap Corse"

APERITIF

est une création de

L. N. MATTEI

Chapatter de la Ligion d'honneur Commandeur du Mirite Agricole

Maison fondée en 1872

LA GRANDE MARQUE CORSE Le seul devant être servi à la demande :

Un "CAP"

Un "CAP CORSE" Un "MATTEI"

Appellations déposées conformément aux lois

- Exiger la marque et l'étiquette rouge -

Horaire de la Compagnie des Chemins de fer

I. — AU DÉPART DE BASTIA

Train nº 9. - Départ 7 h. 30; Arrivée à Solenzara, 11 h. 40.

Train nº 3 — Départ 8 h. 00; Arrivée à Ajaccio,

15 h. 05.

Ce départ est direct de Bastia à Borgo et de Borgo à Casamozza.

Train nº 21. - Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajac-

cio, 18 h. 31. Train n° 11. — Départ 15 h. 15 ; Arrivée à Solenzara, 19 h. 30.

Train n° 7. - Départ 16 h. 20; Arrivée à Corte, 19 h. 35.

II. - AU DEPART D'AJACCIO

Train n° 4. — Départ 7 h. 50; Arrivée à Bastia, 15 h. 00.

Train n° 22. — Départ 12 h, 55; Arrivée à Bastia, 18 h, 30.

Train n° 8. — Départ 15 h. 50; Arrivée à Corte,

19 h. 55.

III. - AU DÉPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 30; Arrivée à Ajaccio, 10 h. 25.

Train n° 2, — Départ 6 h. 10; Arrivée à Bastia,

9 h. 05.

IV. - AU DÉPART DE SOLENZARA

Train n° 10. — Départ 5 h. 25; Arrivée à Bastia, 9 h. 30.

Train nº 12. - Départ 13 h. 25; Arrivée à Bastra,

17 h. 53.

V. - AU DEPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h.; Arrivée à Calvi, 12 h. 52.

Train nº 15. — Départ 14 h. 39; Arrivée à Calvi.

17 h. 35.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 25; Arrivée à Calvi, 21 h. 23.

(Ce train remplace le train 15 les Lundi et mardi).

Train n° 56. — Départ 9 h. 55; Arrivée à Bastia, 11 h. 45.

Ce train est mis en marche les Mercredi, Jeudi et Dimanche, en correspondance avec le train n° 14.

VI. - AU DEPART DE CALVI

Train n° 14. — Départ 6 h. 25; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 30. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 13 h. 55; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Hiver de la Compagnie Fraissinet

Voici le tableau de marche des services d'hiver qui ont commençé le 15 octobre et resteront les mêmes jusqu'au 28 février 1934.

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Marseille-Bastia, commercial (lundi 6 h. 15); Lundi 16 heures, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 5 h. 30); Mardi midi, Nice-Ile-Rousse, rapide (mardi 19 h. 45); Mercredi 14 h. 45, Marseille-Bastia, rapide (jeudi 6 h. 30); Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio, commercial (vendredi 5,45); Vendredi 20 h., Nice-Ajaccio, rapide (samedi 6 h. 15); Samedi 19 heures, Toulon-Calvi (dimanche 5 h.); Samedi 21 h., Nice-Bastia, rapide (dimanche 6 h. 30);

CORSE-CONTINENT

Dimanche 16 h. 30, Bastia-Marseille, rapide (lundi 8 h. 15); Lundi 23 h., Ile-Rousse-Nice, rapide (mardi 6 h. 45); Mardi 11 h., Bastia-Livourne, commercial (mardi 17 h.); Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille, commercial (mercredi 8 heures 15);

Mercredi 20 h., Calvi-Toulon, rapide (jeudi 6 heures); Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commercial (vend. 10,45); Jeudi 20 h., Ajaccio-Nice, rapide (vendredi 6 h. 15); Vendredi 21 h., Bastia-Nice, rapide (samedi 6 h. 30); Samedi 17 h., Ajaccio-Marseille, rapide (dimanche 6 h. 45).

N. B. — Les dates entre parenthèses indiquent les dates d'arrivée.

Communiqués du P. L. M.

Séjoure de longue durée. — Billets d'aller et retour de famille valables 33 jours, pouvant être prolongés 2 fois de 30 jours.

Trois personnes au moins.

Parcours alier et retour de 300 kilomètres et au-dessus,

Réduction de 50 % pour la 2º personne

75 % pour la 4º personne et les suivantes

Réduction supplémentaire pour trajet de plus de 400 km.
Possibilité pour le chef de famille de voyager à demi-tarif entre le fleu de villégiature et le point de départ autant de fois qu'il le désire. Itinéraire différent à l'aller et au retour.

Nauveau service. — A partir du 15 décembre, un train Pullmann mettre Paris en relation avec Lyon en 5 h. 25, avec Nice en 12 h. 25 (au lieu de 13 h. 30 l'an dernier). La vitesse commerciale sera de 88 km. à l'heure.

Les cells-express vont aussi vite que les tettres. — Pour le transport de vos envois urgents, utilisez les colls express. Reçus dans toutes les gares, aux guichets des bagages, et dans les principaux bureaux de ville, les colls express sont acheminés par les trains les plus rapides.

Dans les villes où fonctionne un service de factage, les colis express sont, sur simple demande, enlevés à domicile et acheminés sur leur destination sans que vous ayez à vous déranger. De même, si vous le désirez, ils peuvent être livrés, par express, au domicile du destinataire, dans les deux heures après l'arrivée du train.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous renselgner aupres des gures,

Pour les voyages en Gorse, — Des wagons lits de 3 classe le plent entre Paris et Nice, Ainsi, comme les voyageurs de 1 paisse, ceux de 3 peuvent se déplacer en wagon lit. Le supplément pour occuper une place de wagon lit de 3 classe ast des plus réduits :

Vous ne paierez de Paris à Marsellie que 75 francs en plus du billet de 3º classe,